

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

FISHERIES AND OCEANS

Chair:

The Honourable FABIAN MANNING

Tuesday, May 6, 2014

Issue No. 8

First meeting on:

The federal government current and evolving policy
framework for managing Canada's fisheries and oceans

and

Tenth meeting on:

The regulation of aquaculture, current challenges and
future prospects for the industry in Canada

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PÊCHES ET DES OCÉANS

Président :

L'honorable FABIAN MANNING

Le mardi 6 mai 2014

Fascicule n° 8

Première réunion concernant :

Le cadre stratégique actuel et en évolution
du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches
et des océans du Canada

et

Dixième réunion concernant :

La réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et
les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Elizabeth Hubley, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Baker, P.C.	Lovell Nicholas
Beyak	McInnis
* Carignan, P.C.	Munson
(or Martin)	Poirier
* Cowan	Raine
(or Fraser)	Stewart Olsen
Enverga	Wells

* Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Fabian Manning

Vice-présidente : L'honorable Elizabeth Hubley

et

Les honorables sénateurs :

Baker, C.P.	Lovell Nicholas
Beyak	McInnis
* Carignan, C.P.	Munson
(ou Martin)	Poirier
* Cowan	Raine
(ou Fraser)	Stewart Olsen
Enverga	Wells

* Membres d'office
(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Monday, December 9, 2013:

The Honourable Senator Manning moved, seconded by the Honourable Senator Unger:

That the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans be authorized to examine and to report on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans;

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the committee on this subject during the First Session of the Forty-first Parliament be referred to the committee; and

That the committee report from time to time to the Senate, but no later than June 30, 2015, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du lundi 9 décembre 2013 :

L'honorable sénateur Manning propose, appuyé par l'honorable sénatrice Unger,

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis par le comité à ce sujet au cours de la première session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2015, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 6, 2014
(13)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day, at 5:03 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Enverga, Hubley, Manning, McInnis, Munson, Poirier, Raine, Stewart Olsen and Wells (10).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; and Brigitte Lemay, Communications Officer, Communications Directorate of the Senate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee began its study on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans.

WITNESSES:

Government of Newfoundland and Labrador:

Hon. Keith Hutchings, Member of the House of Assembly for Ferryland, Minister of Fisheries and Aquaculture.

House of Assembly of Newfoundland and Labrador:

Dwight Ball, Member of the House of Assembly for Humber Valley, Leader of the Official Opposition;

Lorraine Michael, Member of the House of Assembly for Signal Hill-Quidi-Vidi, Leader of the Third Party.

Minister Hutchings, Mr. Ball and Ms. Michael made statements and answered questions.

At 6:09 p.m., the committee suspended.

At 6:16 p.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Health Canada:

Anatole Papadopoulos, Director, Bureau of Policy, Regulatory and Governmental Affairs, Food Directorate, Health Products and Food Branch.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 6 mai 2014
(13)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 3, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Enverga, Hubley, Manning, McInnis, Munson, Poirier, Raine, Stewart Olsen et Wells (10).

Également présentes : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Brigitte Lemay, agente des communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité entreprend son étude sur les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada.

TÉMOINS :

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador :

L'honorable Keith Hutchings, député à la Chambre d'assemblée de Ferryland, ministre des Pêches et de l'Aquaculture.

Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador :

Dwight Ball, député à la Chambre d'assemblée de Humber Valley, chef de l'opposition officielle;

Lorraine Michael, députée à la Chambre d'assemblée de Signal Hill-Quidi Vidi, chef du tiers parti.

Le ministre Hutchings, M. Ball et Mme Michael font un exposé et répondent aux questions.

À 18 h 9, la séance est suspendue.

À 18 h 16, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Santé Canada :

Anatole Papadopoulos, directeur, Bureau des politiques, Affaires réglementaires et gouvernementales, Direction des aliments, Direction générale des produits de santé et des aliments.

Canadian Food Inspection Agency:

Dr. Harpreet S. Kochhar, Ph.D., Executive Director, Animal Health Directorate, Policy and Programs Branch;

Dr. Debbie J. Barr, Acting Director, Animal Health, Welfare & Biosecurity Division, Policy and Programs Branch.

Mr. Papadopoulos and Dr. Kochhar made statements and, together with Dr. Barr, answered questions.

At 7:06 p.m., the committee suspended.

At 7:10 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 7:14 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Agence canadienne d'inspection des aliments :

Dr Harpreet S. Kochhar, Ph.D., directeur exécutif, Direction de la santé des animaux, Direction générale des politiques et des programmes;

Dre Debbie J. Barr, directrice intérimaire, Division de la santé, du bien-être et de la biosécurité des animaux, Direction générale des politiques et des programmes.

M. Papadopoulos et le Dr Kochhar font un exposé puis, avec la Dre Barr, répondent aux questions.

À 19 h 6, la séance est suspendue.

À 19 h 10, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour que le comité puisse étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 19 h 14, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Maxwell Hollins

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 6, 2014

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day, at 5:03 p.m., to examine issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans; and to study the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. My name is Fabian Manning. I'm a senator from Newfoundland and Labrador and I'm chair of this committee.

Before giving the floor to our witnesses, I would like to invite members of the committee to introduce themselves, please.

Senator Beyak: Lynn Beyak from Ontario.

Senator Raine: Nancy Greene Raine from B.C.

Senator Hubley: Elizabeth Hubley from Prince Edward Island.

Senator Enverga: Tobias Enverga from Ontario.

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen from New Brunswick.

Senator McInnis: Tom McInnis from Nova Scotia.

Senator Wells: David Wells from Newfoundland and Labrador.

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick.

The Chair: Thank you, senators. The committee is beginning its examination of the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans, more specifically the northern shrimp allocations. We are pleased to welcome our guests, and I would invite them to introduce themselves, please.

Hon. Keith Hutchings, Member of the House of Assembly for Ferryland, Minister of Fisheries and Aquaculture, Government of Newfoundland and Labrador: Thank you, chair. Keith Hutchings, Minister of Fisheries and Aquaculture for Newfoundland and Labrador and Member of the House of Assembly for Ferryland.

Dwight Ball, Member of the House of Assembly for Humber Valley, Leader of the Official Opposition, House of Assembly of Newfoundland and Labrador: Dwight Ball, Leader of the Official Opposition and Member of the House of Assembly for Humber Valley.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 6 mai 2014

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 3, pour étudier les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada, ainsi que pour faire une étude sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Je suis Fabian Manning, sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador et président du comité.

Avant de laisser la parole à nos témoins, j'invite les membres du comité à se présenter.

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, de l'Ontario.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Hubley : Elizabeth Hubbley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Enverga : Tobias Enverga, de l'Ontario.

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur McInnis : Tom McInnis, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Wells : David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Merci, sénateurs. Le comité entame son étude sur les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada, et plus précisément des allocations de crevettes nordiques. Nous souhaitons avec plaisir la bienvenue à nos invités, que j'invite à se présenter.

L'honorable Keith Hutchings, député à la Chambre d'assemblée de Ferryland, ministre des Pêches et de l'Aquaculture, gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador : Je vous remercie, monsieur le président. Je suis Keith Hutchings, ministre des Pêches et de l'Aquaculture de Terre-Neuve-et-Labrador et député à la Chambre d'assemblée de Ferryland.

Dwight Ball, député à la Chambre d'assemblée de Humber Valley et chef de l'opposition officielle, Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador : Dwight Ball, chef de l'opposition officielle et député à la Chambre d'assemblée de Humber Valley.

Lorraine Michael, Member of the House of Assembly for Signal Hill-Quidi Vidi, Leader of the Third Party, House of Assembly of Newfoundland and Labrador: Lorraine Michael, Leader of the New Democratic Party of Newfoundland and Labrador and Member of the House of Assembly for Signal Hill-Quidi Vidi.

The Chair: It is delightful to have you here with us today. It's not very often I get the opportunity to chair a meeting with all guests from our home province of Newfoundland and Labrador. It's a bit extra special for us here today. On behalf of the committee, I thank you for taking the time out of your busy schedules to travel to Ottawa on these important issues. I ask you to make your presentations and then senators will have questions. The floor is yours, minister.

Mr. Hutchings: I thank the committee for the opportunity to appear before you this evening. We certainly appreciate it. I'm here as Minister of Fisheries and Aquaculture, joined as you've heard by my fellow committee members, Mr. Dwight Ball and Ms. Lorraine Michael. We're here today as an all-party committee representing the people of Newfoundland and Labrador to present the united position on the 2014 allocation of the northern shrimp resources adjacent to our province announced April 4, 2014.

This committee was formed in early April to pursue the elimination of the Last In First Out policy, LIFO, and to seek a more equitable distribution of the northern shrimp allocation between the inshore and offshore fleets. This more equitable distribution should be based on adjacency and historical dependence. We have no desire to pit one sector against another as both contribute significantly to the provincial economy. Instead, we seek a balance.

At this time, we would like to provide an overview of the shrimp fishery off the coast of Newfoundland and Labrador, including the offshore shrimp fishery, and to discuss the development of the inshore fishery, DFO's Last In First Out policy and its implications for Newfoundland and Labrador's inshore shrimp sector. We'll conclude by making some recommendations.

Overview of the shrimp fishery: In the handout, Exhibit A shows a map of shrimp fishing areas as far as Greenland and south off the island of Newfoundland and Labrador. The offshore fleet has access to shrimp fishing areas, and this demonstrates the shrimp fishing areas. There are eight areas numbered SFA 0 to SFA 7. You will see along the coastline where there are two. There is also a small long-standing inshore fishery in the Gulf of St. Lawrence off our west coast for approximately 6,000 tonnes. This has been in place since the 1970s.

The offshore fleet has had exclusive access to SFAs 0 through 6 from 1978 to 1996. This fishery is conducted by offshore factory freezer trawlers, which are effectively fishing vessels with an

Lorraine Michael, députée à la Chambre d'assemblée de Signal Hill-Quidi Vidi, chef du tiers parti, Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador : Lorraine Michael, chef du Nouveau Parti démocratique de Terre-Neuve-et-Labrador et députée à la Chambre d'assemblée de Signal Hill-Quidi Vidi.

Le président : Nous sommes ravis de vous voir aujourd'hui. Il m'est rarement donné l'occasion de présider une réunion à laquelle comparaissent exclusivement des témoins de notre province de Terre-Neuve-et-Labrador. C'est donc une réunion un peu spéciale pour nous, aujourd'hui. Au nom du comité, je vous remercie d'avoir pris le temps, en dépit de vos emplois du temps chargés, de venir à Ottawa discuter de ces sujets importants. Je vous invite à faire vos exposés, après quoi les sénateurs auront des questions à vous poser. Vous avez la parole, monsieur le ministre.

M. Hutchings : Je remercie le comité de m'avoir donné cette occasion de comparaître devant vous ce soir. Nous vous en sommes reconnaissants. Je suis ici en ma qualité de ministre des Pêches et de l'Aquaculture et je suis accompagné, comme l'ont dit mes collègues, de M. Dwight Ball et de Mme Lorraine Michael. Nous sommes ici à titre de comité multipartite pour représenter les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador et exposer notre position unifiée à l'égard de l'allocation pour 2014 des ressources de crevette nordique adjacentes à notre province, dont l'annonce a été faite le 4 avril 2014.

Notre comité a été mis sur pied au début d'avril dans le but de faire éliminer la politique du dernier entré, premier sorti, ou DEPS, et d'obtenir une répartition plus équitable de l'allocation de crevettes nordiques entre les flottes de pêche côtière et extracôtière. Cette répartition plus équitable devrait être fondée sur la proximité et la dépendance historique. Nous n'avons aucune envie de dresser un secteur contre l'autre, puisque tous deux contribuent considérablement à l'économie de la province. Nous recherchons plutôt le juste équilibre.

Nous aimerions maintenant vous donner un survol de la pêche à la crevette sur la côte de Terre-Neuve-et-Labrador, y compris la pêche hauturière à la crevette, puis discuter du développement de la pêche côtière, de la politique du ministère des Pêches et des Océans du dernier entré premier sorti et de ses répercussions sur le secteur de la pêche côtière à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous terminerons par des recommandations.

Vue d'ensemble de la pêche à la crevette : dans le mémoire, le document A est une carte de la zone de pêche à la crevette qui s'étend jusqu'au Groenland et au sud de l'île de Terre-Neuve-et-Labrador. La flottille hauturière a accès aux zones de pêche à la crevette comme vous pouvez le constater. Il y a huit zones numérotées de ZPC 0 à ZPC 7. Vous verrez que le long de la côte, il y en a deux. Il existe aussi une pêche côtière de longue date dans le golfe du Saint-Laurent, au large de notre côte Ouest d'environ 6 000 tonnes et qui est en vigueur depuis les années 1970.

La flottille hauturière a eu accès exclusif aux ZPC 0 à 6 de 1978 à 1996. Cette pêche est réalisée par des chalutiers congélateurs usines qui sont en fait des navires ayant une usine de

onboard fish-processing factory. These vessels catch and then process shrimp onboard. There are 17 offshore licences owned by 14 companies, 8 of which reside in Newfoundland and Labrador. The offshore is managed under the Enterprise Allocations system, which provides each licence holder a prescribed amount of shrimp within all shrimp fishing areas. In addition, there are a number of special allocations or community quotas that are also landed by offshore vessels. These allocations are purchased under royalty agreements and then harvested by the offshore sector.

Very little of this shrimp is sold in Canada. Most is sold as a highly valued shell-on product in Russia and China. There are 10 vessels in the offshore fleet, with each vessel employing a crew of around 60 individuals, with two rotating crews of 30 people. These vessels operate virtually year-round. There are approximately 80 total landings per year in Newfoundland and Labrador ports by Canadian offshore shrimp vessels. The offshore fleet transships from four ports in Newfoundland: Harbour Grace, St. Anthony, Bay Roberts and Argentia. Economic benefits are derived from the landings, purchase of goods and services and certainly employment of the crew.

Exhibit C, Fleet Quota and Landings from 1977 to 1996: Fisheries scientists started to see a trend upwards in the shrimp resource in the late 1980s. The Newfoundland and Labrador inshore started to request access in the early to mid-1990s, certainly reflective of the downturn in our ground fishery. On this diagram in Exhibit C, you will see the threshold level of 37,600 tonnes for the offshore fleet, meaning that regardless of the new entrants after this point, the offshore fleet allocation would not go below this threshold amount. I note that the offshore allocation peaked at about 66,000 tonnes in 2009, and under LIFO in 2014 they retain approximately 60,000 tonnes pending final decisions in a couple of northern areas.

In 1997, inshore harvesters were granted access to SFA 6 by then Minister Mifflin. The aforementioned threshold of 37,600 tonnes was established for the offshore, meaning that the offshore allocation would not go below what they had the year prior to the entry of the inshore harvesters. Minister Mifflin's press release, a copy of which is included in Exhibit D, outlined new sharing principles: Specifically, adjacency will be respected; priority will be given to increasing participation of Aboriginal people; priority access will be given to inshore vessels less than 65 feet in length; and employment will be maximized in both the harvesting and processing sectors where possible. I want to mention there was no mention of LIFO at that time.

transformation du poisson à bord. Ces navires pêchent puis transforment les crevettes à bord. Il y a 17 permis de pêche hauturière détenus par 14 entreprises dont 8 ont pignon à Terre-Neuve-et-Labrador. La pêche hauturière est régie par un régime d'allocations aux entreprises en vertu duquel chaque titulaire de permis reçoit une part dans chaque zone de pêche à la crevette. De plus, il y a un nombre d'allocations spéciales ou de quotas communautaires qui permettent la pêche à des navires hauturiers. Ces allocations sont achetées dans le cadre d'accords de redevances et permettent la pêche au secteur hauturier.

Une quantité infime de ces crevettes sont vendues au Canada. La majeure partie sera vendue comme produit non décortiqué de très grande valeur à la Russie et à la Chine. Il y a 10 navires dans la flottille hauturière et chacun emploie un équipage d'environ 60 personnes avec deux équipes en rotation composées de 30 personnes. Ces navires sont utilisés presque toute l'année. Les navires hauturiers canadiens de pêche à la crevette réalisent environ 80 débarquements par année dans les ports de Terre-Neuve-et-Labrador. La flottille hauturière assure un transbordement à partir de quatre ports à Terre-Neuve : Harbour Grace, St. Anthony, Bay Roberts et Argentia. Ces débarquements sont sources de profits économiques, dont l'achat de biens et services et certainement d'emploi pour les équipages.

Le document C, quotas de flottilles et débarquements de 1977 à 1996 : les scientifiques halieutiques ont commencé à constater une tendance à la hausse dans les crevettes à la fin des années 1980. La pêche côtière de Terre-Neuve-et-Labrador a commencé à demander accès à cette pêche au milieu des années 1990 et cela reflétait la baisse de la pêche de fond. Sur ce diagramme au document C, vous pouvez constater le seuil de 37 600 tonnes pour la flottille hauturière. Cela signifiait que malgré les nouveaux arrivants, l'allocation visant les flottilles hauturières n'allait pas baisser en deçà de ce seuil. Il convient de noter que l'allocation hauturière a culminé à environ 66 000 tonnes en 2006 et en vertu de la politique du DEPS en 2014, elle conserve environ 60 000 tonnes en attente d'une décision finale dans deux des zones du Nord.

En 1997, les pêcheurs côtiers ont obtenu l'accès à la ZPC 6 par le ministre de l'époque, M. Mifflin. Le seuil susmentionné de 37 600 tonnes fut établi pour la pêche hauturière, ce qui signifiait que l'allocation ne pouvait aller en deçà de ce qu'elle avait été l'année avant l'entrée des pêcheurs côtiers. Le communiqué de presse du ministre Mifflin, dont vous trouverez copie au document D, explique les nouveaux principes de partage : on indique avec précision que la notion de proximité sera respectée; qu'on mettra l'accent sur la participation accrue par les peuples autochtones; qu'un accès prioritaire sera accordé aux navires de pêche côtière de moins de 65 pieds; et que l'emploi sera optimisé tant dans le secteur de la pêche que dans le secteur de la transformation si possible. J'aimerais souligner qu'on ne faisait pas mention d'une politique de DEPS à l'époque.

Minister Mifflin's announcement generated a great deal of fishing and economic activity over the next 10 years, despite the fact that these inshore allocations were deemed temporary.

The province saw over \$200 million of private sector investment in both vessels and plants, and 365 inshore fishing enterprises were licensed. At peak, in 2008, there were more than 3,000 inshore landings of shrimp per year. Thirteen onshore processing plants were established. For context, a shrimp plant is an expensive, capital-intensive endeavour that can cost up to \$16 million to set up. The province saw 3,500 direct jobs coming out of the inshore expansion.

In 2007, the fishing industry renewal strategy was developed as a joint initiative of the governments of Canada and Newfoundland and Labrador. This strategy encompassed a number of federal and provincial programs designed to support an industry in distress.

On the provincial side, we created programs to encourage innovation, support investment and facilitate transparency in licensing. On the federal side, there were capital gains exemptions, enterprise combining policies, a new ability to use licences as collateral; and, most important for our discussions here today, the temporary allocations for shrimp were made permanent in 2007.

The changes in licensing policies were tied to a surge in the resource. When the resource began showing some signs of decline in recent years, inshore quotas were reduced from a high of 77,000 tonnes in 2009 to 33,428 tonnes in 2014, based on the application of LIFO since 2010.

Furthermore, the inshore fleet took on more debt to take full advantage of becoming fully licenced participants in the shrimp fishery. The enterprise combining policy, coupled with the ability to use licences as collateral, encouraged significant investment in the inshore. With declining shrimp, the return on this investment is diminishing.

The 365 enterprises licenced in 1997 have since reduced to 280, with 234 of these now active. Over this time, three onshore processing plants closed, two due to structural damage and one as a result of a business decision. At this time, there are 10 plants licensed to process shrimp in Newfoundland and Labrador. In the handout, you can see those in Exhibit E.

This concludes the overview of the shrimp fishery. At this point, I'd like to turn to the management of the shrimp resource.

L'annonce du ministre Mifflin a énormément stimulé la pêche et l'activité économique pendant les 10 années qui ont suivi malgré le fait que les allocations de pêche côtière étaient jugées temporaires.

La province a vu plus de 200 millions de dollars d'investissements du secteur privé tant dans les navires que dans les usines. Trois cent soixante-cinq entreprises de pêche côtière se sont vu accorder des permis. Au point culminant, en 2008, il y a eu plus de 3 000 débarquements de crevettes par année par les pêcheurs côtiers. Treize usines de transformation ont été établies. Pour que vous saisissiez, une usine de transformation de la crevette est très coûteuse et peut coûter jusqu'à 16 millions de dollars au départ. La province a vu 3 500 emplois directs grâce à l'expansion des pêcheurs côtiers.

En 2007, la stratégie de renouvellement de l'industrie de la pêche a été conçue comme initiative conjointe des gouvernements du Canada et de Terre-Neuve-et-Labrador. La stratégie comprenait un certain nombre de programmes du fédéral et des provinces qui visaient à appuyer une industrie en difficulté.

Du côté provincial, nous avons créé des programmes pour encourager l'innovation, appuyer l'investissement et accroître la transparence dans l'octroi de permis. Du côté fédéral, des exemptions pour les gains en capitaux, des politiques d'absorption d'entreprises et la possibilité dorénavant d'utiliser les permis en garantie. Ce qui est encore plus important pour notre discussion ici aujourd'hui, les allocations temporaires pour la pêche à la crevette sont devenues permanentes en 2007.

Les changements aux politiques de permis étaient liés à l'augmentation de la ressource. Lorsque cette ressource a commencé à diminuer dans les dernières années, les quotas pour les pêcheurs côtiers ont été réduits d'un sommet de 77 000 tonnes en 2009 à 33 428 tonnes en 2014 en vertu de l'application de la politique du DEPS depuis 2010.

De plus, la flottille côtière s'est endettée pour tirer parti de la possibilité de devenir titulaire de permis de pêche à la crevette. La politique d'absorption d'entreprise combinée à la possibilité d'utiliser les permis en garantie a encouragé des investissements considérables du côté des pêcheurs côtiers. Le déclin des stocks de crevettes diminue de ce fait le rendement des fonds investis.

Les 365 entreprises titulaires de permis en 1997 sont passées à 280, dont 234 sont encore actives. Pendant cette période, trois usines de transformation à terre ont fermé, deux en raison de dommages structurels et la troisième, à la suite d'une décision d'affaires. À l'heure actuelle, il y a 10 usines homologuées qui transforment la crevette à Terre-Neuve-et-Labrador. Vous pouvez voir ces détails au document E.

Ceci met fin à la vue d'ensemble de la pêche à la crevette. J'aimerais maintenant passer à la gestion de la ressource de crevettes.

Integrated fisheries management plans: Since the inshore harvesting licences were made permanent, there have been changes to the integrated fisheries management plans, or IFMP, for northern shrimp. It was in 2003 that the IFMP first made a reference to LIFO. Quoting from the 2003 IFMP:

Should there be a decline in the abundance of the resource in the future, temporary participants will be removed from the fishery in reverse order of gaining access — last in, first out (LIFO).

In the 2007 IFMP, there is a variation on this. To quote from the 2007 IFMP:

Should there be a decline in the abundance of the resource in the future, new participants / allocations will be removed from the fishery in reverse order of gaining access — last in, first out (LIFO).

These changes were made with little consultation or consensus from the Northern Shrimp Advisory Committee. The changes have major implications for the inshore harvesters who were made permanent in 2007, as many believe LIFO would no longer apply to their sector and invested based on this understanding.

The Government of Newfoundland and Labrador has made numerous representations against LIFO over the past number of years. Aside from the fact that LIFO is not applied to any other fishery, there are fundamental concerns with the policy.

Firstly, it gives no consideration to differences in areas of access. I will refer back to Exhibit A, the first exhibit, showing the shrimp fishing areas. The inshore only has access to areas 6 and 7, while the offshore has access to areas 0 through 7. The offshore can still retain well beyond this minimum threshold I spoke about earlier of 37,600 tonnes by accessing the resource in other areas. There is enough shrimp across the range of areas 0 to 7 to allow both fleets to remain viable. LIFO places most of the reduction on the inshore fleet.

Secondly, adjacency is not considered. For example, the Fogo Island Cooperative and the Innu Nation have lost their allocations, while Prince Edward Island still retains an allocation in area 7.

Thirdly, LIFO ignores the inshore private sector investment and contribution to rural communities that are intrinsic in the traditional allocation principles of adjacency and historical dependence.

Fourthly, LIFO treats inshore permanent licence holders as if they were temporary participants.

Les plans de gestion intégrée des pêches : depuis que les permis de pêche côtière sont devenus permanents, nous avons constaté des changements aux plans de gestion intégrée des pêches ou PGIP, pour la crevette nordique. Ce n'est qu'en 2003 que les PGIP mentionnent la politique de DEPS. Je cite un passage des PGIP de 2003 :

Si l'abondance de la ressource diminue à l'avenir, les participants temporaires devront abandonner la pêche dans l'ordre inverse de leur arrivée, c'est-à-dire que le dernier entré est le premier à sortir.

En 2007 les PGIP présentaient une variation de cela. Pour citer le PGIP de 2007 :

Si l'abondance de la ressource diminue à l'avenir, les nouveaux participants devront abandonner la pêche dans l'ordre inverse de leur entrée, c'est-à-dire que le dernier entré est le premier à sortir.

Ces changements ont été apportés avec peu de consultations ou de consensus du comité consultatif de la crevette nordique. Ces changements ont des répercussions considérables pour les pêcheurs côtiers qui sont devenus titulaires permanents en 2007 et bon nombre croyaient que la politique de DEPS n'allait plus s'appliquer à leur secteur et c'est pourquoi ils ont procédé à des investissements.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a souvent parlé contre la politique du DEPS depuis quelques années. La politique pose des préoccupations fondamentales en plus du fait que cette politique ne s'applique pas à d'autres pêches.

Tout d'abord, cela ne tient pas compte des différences entre les zones d'accès. Je vous renverrai au document A, le premier, qui vous montre les zones de pêche de la crevette. Les pêcheurs côtiers ont uniquement accès aux zones 6 et 7, tandis que les pêcheurs hauturiers ont accès aux zones 0 à 7. Les pêcheurs hauturiers peuvent toujours dépasser le seuil minimum de 37 600 tonnes que j'ai mentionné, en ayant accès aux ressources dans d'autres zones. Il y a suffisamment de crevettes parmi toutes les zones de 0 à 7 pour permettre aux deux flottilles de demeurer viables. Le principe du DEPS impose la grosse partie des réductions à la flottille côtière.

Deuxièmement, on ne tient pas compte du principe de proximité. Par exemple, la coopérative de l'île de Fogo et la Nation Innu ont perdu leurs allocations, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard a conservé une allocation en zone 7.

Troisièmement, le concept du DEPS fait fi des investissements du secteur privé dans la pêche côtière et des contributions aux communautés rurales qui jouent un rôle intrinsèque dans les principes d'allocation traditionnelle que sont la proximité et la dépendance historique.

Quatrièmement, le système du DEPS traite les détenteurs de licences permanentes côtières comme s'ils étaient des participants temporaires.

I will refer now to Exhibit F, which demonstrates the impact of the LIFO policy. As you can see, the inshore represented by the yellow bars has declined by half since 2009. The offshore sector has also declined by a much lower amount and will retain allocations above 66,000 tonnes in 2014. This is well above the threshold established in 1997. As well, a number of special allocation holders have been removed or reduced. Clearly, LIFO has impacted the inshore sector disproportionately.

Referring to Exhibit G, we are presenting the quota implications of LIFO since 2009 in tonnes. The inshore has lost access to over 43,000 tonnes of shrimp since 2009, or 56 per cent of its allocation. This compares to about 6,700 tonnes for the offshore, or 10 per cent. The offshore reduction will actually be less than represented here pending the final decision for two of the northern shrimp areas, SFA 2 and SFA 3. The special allocations have been reduced by 6,850 tonnes, or 27 per cent, during this period, with allocations to adjacent quota holdings, such as Fogo Island and the Innu, removed from SFA 6.

LIFO is simply a policy that the Minister of Fisheries and Oceans has the ultimate discretion to enforce or change. There is no historic significance, and there is no precedent. This policy administers a public resource and should and needs to change.

I will now ask my colleagues to discuss the economic impacts we believe will result from quota reductions based on the LIFO policy.

Mr. Ball: Thank you, Keith. I want to take this opportunity to thank the Senate for listening to our presentation today. As Keith said, my name is Dwight Ball, and I am Leader of the Official Opposition of Newfoundland and Labrador.

One of the key messages we want to convey today is that the economic impacts of any cut to the shrimp quota are significant, in particular when the cut is not distributed evenly among the inshore and the offshore fleets. The inshore fleet is losing an inequitable share of the shrimp resource based on this LIFO policy. Every 1,000 tonnes of quota reduced to the inshore sector in 2014 equates to approximately \$1.5 million in lost revenue to inshore fishing enterprises; a loss of 20,000 person hours of employment in onshore processing plants, with lost wages of approximately \$250,000, per 1,000 tonnes; and over \$2.5 million in lost revenues to the 10 shrimp-producing plants, all of this for every 1,000 tonnes.

Je vous renverrai maintenant au document F, lequel montre les effets de la politique du DEPS. Comme vous pouvez le voir, la pêche côtière représentée en jaune a diminué de moitié depuis 2009. Le secteur hauturier a également connu un déclin, quoique bien moins important, et il conservera des allocations supérieures à 66 000 tonnes en 2014. Cela est bien au-delà des seuils établis en 1997. En outre, on a supprimé ou réduit un certain nombre de détenteurs d'allocation spéciale. Il est clair que la politique du DEPS a eu des effets disproportionnés sur le secteur côtier.

Dans le document G, on présente les effets de la politique du DEPS sur les quotas depuis 2009, en tonnes. La pêche côtière a perdu accès à plus de 43 000 tonnes de crevettes depuis 2009, soit 56 p. 100 de son allocation. En comparaison, la pêche hauturière en a perdu environ 6 700 tonnes, soit 10 p. 100. La réduction qu'a connue la pêche hauturière sera en réalité inférieure à ce que l'on voit ici puisqu'on est en attente de la décision finale sur les deux zones de pêche de crevettes du Nord, la ZPC 2 et la ZPC 3. Les allocations spéciales ont diminué de 6 850 tonnes, soit 27 p. 100, durant cette période, les allocations accordées pour des raisons de proximité, par exemple à l'île Fogo et à la Nation Innu, ayant été supprimées de la ZPC 6.

La politique du DEPS est simplement une politique que le ministre des Pêches et des Océans a le pouvoir discrétionnaire d'appliquer ou de modifier. Il n'y a aucune signification historique et il n'y a aucun précédent. Cette politique sert à gérer une ressource publique et on devrait la changer.

Je vais maintenant demander à mes collègues de vous parler des effets économiques qui, selon nous, découleront des réductions de quotas basées sur la politique du DEPS.

M. Ball : Merci, Keith. J'aimerais saisir cette occasion pour remercier le Sénat de bien vouloir écouter notre témoignage d'aujourd'hui. Comme Keith l'a indiqué, je m'appelle Dwight Ball, et je suis chef de l'opposition officielle à la Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador.

Un des messages clés que nous tenons à vous communiquer aujourd'hui est que les effets économiques d'une réduction, quelle qu'elle soit, des quotas de crevette sont importants, notamment lorsqu'elle n'est pas équitablement répartie entre les flottilles côtières et les flottilles hauturières. La flottille côtière est en train de perdre une part inéquitable des ressources de crevettes en raison de cette politique du DEPS. Chaque fois que l'on réduit le quota de 1 000 tonnes pour le secteur côtier en 2014, cela équivaut approximativement à 1,5 million de dollars en perte de revenus pour les entreprises de pêche côtière; une perte de 20 000 heures-personnes d'emploi dans les usines de transformation sur terre, avec des pertes salariales d'environ 250 000 \$ pour chaque réduction de 1 000 tonnes; et plus de 2,5 millions de dollars en pertes de revenu pour les 10 usines de production de crevettes et tout cela pour chaque réduction de 1 000 tonnes.

The quota allocation decisions made recently by the federal government do not consider the economic impact on rural communities and will affect more than 250 small boat enterprises in the inshore fleet sector, more than 2,200 plant workers and businesses throughout the province that supply this industry.

Overall, more than 100 communities in which inshore shrimp harvesters and plant workers reside will be negatively impacted. The total landed value of shrimp harvested by the province's offshore and inshore sectors in 2013 was \$187 million. This speaks to the tremendous economic activity that the shrimp fishery generates in our province, Newfoundland and Labrador, and in particular, the rural areas of our province. We feel a better distribution of the shrimp resource will ensure the economic well-being of those rural communities that they are reliant upon.

I will now ask my colleague Lorraine Michael to continue this discussion.

Ms. Michael: May I first thank you as well for having us here this afternoon.

This all-party committee understands that there is a review of the underlying climatic and other conditions leading to a decline in the northern shrimp resource, and this review needs to happen. We are aware that this resource is changing, and it is possible that quotas could continue to decline.

Over time, quota cuts will lead to a significant loss of employment in rural Newfoundland and Labrador, and this loss of employment will happen in both harvesting and processing sectors, with possible closure of more shrimp plants.

The Government of Newfoundland and Labrador appreciates the need to make such cuts to protect the resource, but the way these cuts are administered will be crucial to the economic well-being of rural Newfoundland and Labrador. Management is a major issue. This issue has such serious implications for communities throughout Newfoundland and Labrador that all members of the provincial legislature joined with industry stakeholders, the business community and municipal leaders to seek a better outcome. That is why we are presenting to you today.

If LIFO were eliminated now, it would reduce the immediate and drastic impact of current allocations on rural communities.

I will now hand the proceedings back to the chair of our all-party committee to outline our recommendations.

Mr. Hutchings: Thank you, Lorraine. Our all-party committee was created to present a united position on shrimp quota allocations. At this point I'd like to finish our presentation to discuss our recommendations.

Dans sa récente attribution des quotas, le gouvernement fédéral, n'a pas considéré les répercussions économiques sur les collectivités rurales. Seront ainsi touchées plus de 250 entreprises à petite embarcation de la flottille côtière et plus de 2 200 travailleurs d'usines et entreprises de la province qui contribuent à ce secteur.

Au total, les décisions du gouvernement vont nuire à plus de 100 collectivités où vivent des pêcheurs de crevettes et des travailleurs d'usines. En 2013, la valeur totale au débarquement des crevettes récoltées dans les secteurs côtiers et hauturiers de la province s'élevait à 187 millions de dollars. Ce chiffre en dit long sur les formidables retombées économiques de la pêche à la crevette dans notre province, à Terre-Neuve-et-Labrador, et dans les régions rurales en particulier. Nous estimons qu'une meilleure répartition des quotas assurerait le bien-être économique de ces collectivités rurales qui dépendent de la crevette.

Je vais maintenant demander à ma collègue, Lorraine Michael, de poursuivre notre discussion.

Mme Michael : Permettez-moi de vous remercier de nous recevoir cet après-midi.

Ce comité multipartite comprend l'importance d'examiner les facteurs, climatiques et autres, qui sont à l'origine du déclin de la crevette nordique. Nous savons que cette ressource subit des changements, et il est possible que les quotas continuent à diminuer.

Au fil du temps, la baisse des quotas va se traduire par des pertes d'emploi importantes dans les collectivités rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. À la fois les secteurs de la récolte et de la transformation s'en ressentiront, et des usines de transformation pourraient fermer.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador comprend qu'il faut réduire les quotas pour protéger la ressource, mais l'administration de cette réduction sera essentielle au bien-être économique des régions rurales. Leur gestion est une question de première importance. C'est un enjeu d'une importance telle pour les collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador que tous les députés de l'assemblée législative se sont ralliés au secteur privé, aux entreprises et aux leaders municipaux pour obtenir de meilleurs résultats. C'est la raison pour laquelle nous nous adressons à vous aujourd'hui.

Si le DEPS était éliminé dès à présent, on pourrait atténuer les répercussions immédiates et radicales des attributions actuelles sur les collectivités rurales.

Je vais maintenant céder la parole au président de ce comité multipartite pour la présentation des recommandations.

M. Hutchings : Merci Lorraine. Nous avons constitué ce comité multipartite pour nous exprimer d'une seule voix sur l'attribution des quotas de crevettes. J'aimerais maintenant vous présenter nos recommandations.

Recommendation 1: The committee is calling on the federal government to eliminate LIFO and establish a new sharing arrangement between the inshore and offshore through a process that is consistent with those applied to the other fisheries.

Recommendation 2: The committee is calling on the federal government to ensure that the sharing arrangement considers adjacency and reflects the history of both fleets in the northern shrimp fishery.

Recommendation 3: The committee is calling on the federal government to carry out an immediate, full scientific assessment on the northern shrimp resources, and that full assessments occur annually during this time of apparent resource decline. The committee strongly believes quotas must be determined by full scientific reviews and not just surveys.

Recommendation 4: The committee is calling on the federal government to implement a plan to study the impact of climate change on the ecosystem and the northern shrimp resources.

This concludes our remarks. As chair of the all-party committee, I invite questions from the committee as we proceed with our discussion.

The Chair: I thank our guests this evening for the fine presentation that you have put forward. In the interest of time, I have decided to allow committee members an opportunity to ask a question to our witnesses with one supplementary to follow. Beyond that, I will move on to someone else. If we get a chance to go back, we will. As we always do, our deputy chair, Senator Hubley, will start off our questions.

Senator Hubley: Thank you and welcome to you today. It's certainly great to have an all-party committee on such an important issue. I think it's a good way to tackle many of our provinces. I will make my question fairly quick.

All the way through your presentation, I was wondering about what scientific evidence was in place to make the type of moves that have been made — in other words, impacting one fishery over the other. To a rural community or to Newfoundland itself, is the inshore the most valuable to the province and its people as opposed to the offshore?

Mr. Hutchings: I'll probably start with regard to your question regarding science. I think your question was did science determine where the cuts would flow, inshore or offshore. I think it's fair to say the cuts came from the policy that we're here discussing today and how that policy has evolved. From today's implementation of that policy, the cuts were rendered based on that. Initially, the science done by DFO determined it was a declining stock and subsequently there had to be some changes in allocations. While

Recommandation 1 : le comité demande au gouvernement fédéral d'éliminer le DEPS et d'établir un nouvel accord de partage entre les secteurs côtier et hauturier au moyen d'un processus qui cadre avec ceux qui sont employés pour les autres pêcheries.

Recommandation 2 : le comité demande au gouvernement fédéral de veiller à ce que les accords de partage tiennent compte des facteurs de proximité et de l'historique des deux flottilles de la pêcherie de la crevette nordique.

Recommandation 3 : le comité demande au gouvernement fédéral d'effectuer une évaluation immédiate, complète et scientifique des stocks de crevettes nordiques, et que ces évaluations complètes aient lieu chaque année, alors que la ressource est manifestement en déclin. Le comité croit fermement que les quotas doivent être établis en fonction d'examen scientifiques complets, et non de simples sondages.

Recommandation 4 : le comité demande au gouvernement fédéral de mettre en place un plan pour l'étude des effets des changements climatiques sur l'écosystème et les ressources de crevettes nordiques.

C'est la fin de notre présentation. À titre de président de ce comité multipartite, je serais heureux de répondre à vos questions et de poursuivre la discussion.

Le président : J'aimerais remercier nos invités de cette excellente présentation. Puisque notre temps est limité, les membres du comité pourront poser une question aux témoins, suivie d'une question complémentaire. Ensuite, je donnerai la parole à quelqu'un d'autre. Si nous en avons le temps, nous enchaînerons avec d'autres questions. Comme d'habitude, notre vice-président, le sénateur Hubley, vous posera les premières questions.

La sénatrice Hubley : Merci et bienvenue au comité. C'est une bonne chose que d'avoir un comité multipartite pour étudier cette importante question. Je pense que c'est une manière appropriée de tenir compte de bon nombre de nos provinces. Ma question sera brève.

Tout au long de votre exposé, je me demandais s'il y avait des données scientifiques probantes justifiant le type de mesures adoptées — et les retombées sur une pêche plutôt qu'une autre. Pour une communauté rurale de Terre-Neuve même, la pêche côtière est-elle la plus précieuse, pour la province et ses habitants, par opposition à la pêche hauturière?

M. Hutchings : Je vais commencer par votre question sur les données scientifiques. Vous demandiez, je crois, si c'était des données scientifiques qui déterminaient où pratiquer les coupures, dans la pêche côtière ou la pêche hauturière. Ce qu'il serait juste de dire c'est que les coupures découlent de la politique dont nous discutons aujourd'hui et de la façon dont cette politique a évolué. C'est de la mise en œuvre actuelle de la politique que découle la décision quant aux coupures. Au départ, les recherches effectuées

we think more science needs to be done, we respect that. However, with the LIFO policy, there wasn't fair distribution of those cuts. Truly that's our issue here today.

Your second question?

Senator Hubley: It was on the inshore versus the offshore. A lot of the recommendations show the impact it would have on rural communities and things of that nature, but which one will have a more devastating impact: reduction on the inshore or an overall reduction on both the offshore and the inshore?

Mr. Hutchings: When you look at value, the value of the offshore in terms of strict numbers would exceed the value of the inshore. However, when you look at the actual implication of those effects on rural communities, on outport communities, on businesses, on processing and on harvesters, it's devastating from an economic sustainability standpoint. It's drastic. If we proceed again next year with similar cuts of 20 per cent to the inshore, we're looking at a collapse of fishing enterprises. Those fishing enterprises, on average, operate \$1-million and \$2-million vessels. They've been encouraged since 2007 to buy other enterprises. They've done that, and they've leveraged more capital to do that. The impact on rural Newfoundland and Labrador is going to be tremendous.

Mr. Ball: I will speak to that briefly. When you think about the history of this, back in 1992, with the collapse of the cod fishery, people were struggling to find another fishery that could help offset the significant losses we had in our province. Along came the shrimp fishery and, though it was some years later, it did a good job in helping many of our communities with that. We don't really see around the province the number of rural communities, but the areas where we see shrimp plants and the shrimp industry as a major player, it's very significant. That was why we outlined today in this presentation about what "per 1,000 tonnes" means to our communities.

As Keith said, many of our harvesters went out and sought significant investments not only in vessels but also in shrimp plants, which then led to jobs in the communities. With cuts the way we're seeing them now, it's unsustainable in many cases and tough to adjust when you get the significant reductions that we're seeing based on those recent recommendations.

The Chair: Ms. Michael, would you like to add something?

Ms. Michael: Yes, I would like to add to it. I think Exhibit F helps to do some analysis, to get at your question, senator.

par le MPO ont montré le déclin d'un stock, d'où la nécessité d'apporter des changements aux allocations. C'est un processus que nous respectons, même si nous pensons qu'il faut effectuer d'autres recherches. Toutefois, avec la politique du dernier entré premier sorti, on constatait une distribution inéquitable des coupures. C'est le fond de la question dont nous débattons aujourd'hui.

Quelle était votre seconde question?

La sénatrice Hubley : Elle portait sur la pêche côtière par opposition à la pêche hauturière? Bon nombre des recommandations parlent des répercussions que cela aurait sur les collectivités rurales et cetera. Mais qu'est-ce qui aura l'impact le plus dévastateur : une réduction de la pêche côtière ou une réduction d'ensemble des pêches côtière et hauturière?

M. Hutchings : Si l'on considère la valeur, d'un point de vue purement statistique, la pêche hauturière vaut plus que la pêche côtière. Toutefois, si on tient compte des répercussions sur les collectivités rurales, les petits villages de pêche, les entreprises, la transformation et les pêcheurs, c'est dévastateur pour la viabilité économique. C'est radical. Si nous pratiquons l'an prochain des coupures similaires de 20 p. 100 à la pêche côtière, nous risquons d'assister à l'effondrement des entreprises de pêche. Ces entreprises de pêche exploitent, en moyenne, des navires valant 1 million ou 2 millions. On les a encouragés, depuis 2007, à se porter acquéreuses d'autres entreprises. Elles l'ont fait en engageant d'autres capitaux. Les répercussions pour les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador vont être redoutables.

M. Ball : Laissez-moi dire deux mots sur ce point. Remontons un peu dans le temps jusqu'en 1992. Quand la pêche à la morue a été anéantie, les gens espéraient désespérément trouver une autre pêche permettant de compenser les pertes importantes subies dans la province. La pêche à la crevette, même si elle a percé quelques années plus tard, a beaucoup aidé nos collectivités. On ne voit pas tant de collectivités dans la province, mais, dans les zones où l'industrie de la crevette joue un rôle important et où il existe des usines de transformation, l'impact est majeur. C'est pourquoi nous avons présenté aujourd'hui dans l'exposé ce que « par 1 000 tonnes » représentait pour nos collectivités.

Comme l'a dit Keith, bon nombre de nos pêcheurs ont effectué des investissements majeurs non seulement dans des navires mais dans des usines de transformation, ce qui a amené la création d'emplois dans les collectivités. Vu l'ampleur des coupures pratiquées maintenant, ce n'est pas viable, dans bien des cas. Il est difficile de s'ajuster à des réductions majeures, comme celles découlant de recommandations récentes.

Le président : Madame Michael, vous souhaitez ajouter quelque chose?

Mme Michael : Oui, j'aimerais ajouter quelque chose. Je pense que le document F peut aider à l'analyse et à répondre à votre question, sénatrice.

If you will remember when the minister presented, in 1997, when we had the first major move with regard to the industry, a promise was made to the offshore that they would never go below their threshold of 37,600. If you look at the chart, not only have they not gone below it, they've been quite above their threshold. As we said, it went up as far as 66,000 and now it's at 60,000.

When the inshore came in, you first had it coming in with temporary licences. Then in 2007, you had permanent licences. They certainly did some shooting up at that time, but if you'll notice, they have come down significantly, and now they're under that threshold, which is the offshore threshold. As the minister explained in one of the other charts, the percentage of loss was 56 per cent.

What we're talking about is, because both of those industries are really important to the province, there should be equity in the treatment of the two industries so that one is not suffering more than the other. While we have people employed in the offshore industry, and while certainly where the transshipment areas are in the four ports talked about local business is affected as well, as has been pointed out by the minister and by Mr. Ball, when it comes to the life of communities, that's going to be most affected by what's being proposed here to the inshore fishery.

Senator Wells: Again, thank you for travelling from Newfoundland and Labrador to be with us today. It's an important topic and I know a bit about it. One of the difficult decisions any minister of fisheries and oceans has to make is when there's a period of decline in the stock. It's easy to make decisions when there's a period of abundance.

You mentioned that the first reference to LIFO came in 2003 with respect to the shrimp quota. It seems as though the entry back in 1997 came in with some conditions. It wasn't just opened up; there had to be some conditions around new entrants, as there is for new entrants into any fishing sector. It seems to have been understood that the conditions were there.

We have a quote from the FFAW from October 10, 1997, even though there wasn't specific reference to LIFO until 2003 and Minister Mifflin made his decision on new entrants in 1996. At that time, the FFAW, the fisheries union in Newfoundland and Labrador, stated that "In the event of decline in future total allowable catch, the share for the inshore sector would be reduced accordingly, possibly to zero."

Would you see that as acknowledgement of the LIFO principle?

Mr. Hutchings: At that point in time, in 1996, the union represented the fishery. I guess our issue is that this is a policy. Policies evolve. They change. It's a policy that is administering a public resource for the better and the good of as many in society and as many in industry as it possibly can. I'd be mistaken to

Si vous vous rappelez la présentation du ministre, en 1997, lorsque le premier grand changement a eu lieu dans l'industrie, on avait promis à la pêche hauturière que les quotas ne seraient jamais abaissés en-deçà de leur seuil de 37 600. Si on regarde le graphique, on remarque qu'ils n'ont pas été abaissés en-deçà du seuil, mais qu'ils ont été augmentés bien au-delà. Comme nous l'avons dit, il a même atteint 66 000 et maintenant, il se situe à 60 000.

Lorsque la pêche côtière est entrée en jeu, ce qui devait arriver arriva avec les permis temporaires. Et puis depuis 2007, il y a eu l'arrivée des permis permanents. Ils avaient certainement des visées plus hautes à l'époque, mais vous remarquerez que les quotas ont diminué considérablement et qu'ils sont passés en-deçà du seuil maintenant, ce qui correspond au seuil de la pêche hauturière. Comme la ministre l'a expliqué avec un des autres graphiques, le pourcentage de perte s'élevait à 56 p. 100.

Ces deux industries sont très importantes pour la province, il s'agit donc ici d'équité dans la façon de traiter les deux industries et de veiller à ce que l'une ne souffre pas plus que l'autre. Il y a des gens qui travaillent dans l'industrie de la pêche hauturière, mais il faut aussi tenir compte des aires de débordement et des quatre ports où les commerces locaux ont également été touchés, et comme l'ont souligné le ministre et M. Ball, c'est la vie dans les communautés qui sera la plus touchée par la proposition actuelle visant la pêche côtière.

Le sénateur Wells : Encore une fois, merci de vous être déplacés de Terre-Neuve-et-Labrador afin d'être parmi nous aujourd'hui. Il s'agit d'un sujet important et je m'y connais un peu. Les décisions les plus difficiles qu'un ministre des Pêches et Océans ait à prendre, c'est en période de diminution des stocks. Il est plus facile de prendre des décisions en période d'abondance.

Vous dites que la politique du DEPS a été évoquée pour la première fois en 2003 en ce qui concerne les quotas de pêche de crevettes. Il semble que la nouvelle donne en 1997 s'accompagnait de certaines conditions. On n'a pas seulement ouvert la pêche, il fallait imposer certaines conditions aux nouveaux venus, comme c'est le cas dans tous les secteurs de la pêche. Il semble qu'on avait compris que des conditions seraient imposées.

Nous avons une citation du FFAW qui date du 10 octobre 1997, même si on ne parle pas précisément de la politique du DEPS avant 2003 et que le ministre Mifflin avait pris sa décision à propos des nouveaux pêcheurs en 1996. À ce moment-là, le FFAW, le Syndicat des pêches de Terre-Neuve-et-Labrador, a déclaré que dans l'éventualité d'une diminution du total autorisé de captures, la part de la pêche côtière serait réduite en conséquence, et probablement éliminée.

Croyez-vous qu'il s'agisse d'une reconnaissance du principe du DEPS?

M. Hutchings : En 1996, le syndicat représentait le secteur de la pêche. Le problème, c'est qu'il s'agit d'une politique. Les politiques évoluent, elles sont modifiées. Il s'agit d'une politique qui gère une ressource publique afin que le plus grand nombre possible en profitent dans la société et dans l'industrie. J'aurais

think that because we established a policy in 1996 or 1997, that some agreed with and some didn't, as we've evolved to where we are today and are looking at the implications of that policy, we wouldn't suggest that we could change it because of that. We wouldn't agree to that. I don't follow the logic with that.

Mr. Ball: I recognize the comments that were made in 1997. More important, though, was the action that was taken in 2007. At that point, we saw a recognition that the inshore licenses would no longer be temporary, but they would be permanent or regular by nature. Of course, the other changes came with that where you could actually take your licence and leverage financing, and this would be part of your equity. This, to me, was more of a defining moment for the inshore fishery than some statements that were made in 1997 — and I acknowledge that — by the union of the day. I think the big action, which speaks louder than the words of FFAW of 1997, was the fact that there was a recognition of the permanent regular status back in 2007, giving the inshore fishery, I believe, what they felt was a larger say in the management of this resource.

Ms. Michael: To add to that, it's strengthening it in a way. I think what happened in 2007 put them all on an equal footing, and that's what was not there in 1997. I think it changed the whole game at that point in time. I wouldn't want to interpret what the FFAW meant in 1997, but I'm sure that change in the game that happened in 2007 was a significant moment. An equal footing was established there, I believe, or an expectation of an equal footing.

Senator Wells: Those who have been involved in the fishery know that there are never any guarantees of resource abundance. If there were, it would be easier. I look at your handout, Exhibit F, the impact of LIFO, that parallel bar chart. With the new entrants of the inshore in 1997, I assume there was consultation with the offshore fleet, as well as with the community and special quotas, acquiescing to the inshore fleet entering. It looks to me as if in 2008 and 2009 the new entrants had higher quotas than the existing historical harvesters. I don't recall any complaints from the offshore fleet then. Do you have any comment on how a new entrant could have a higher quota than an existing entrant with the principle of historical attachment to supply?

Mr. Hutchings: On the historical attachment piece, we could talk about an industry, the shrimp fishery being about 20, 25 years old. For inshore harvesters, for historical attachment, you're talking about attachment to fishing off our coast a multi-species of over 400 years. That's why, in Newfoundland and Labrador, the harvesters settled there because there was an abundance of resource off of our coast. Whether it's cod, shrimp or crab that they're involved with, there is still that historical

peur de penser qu'en raison de l'établissement d'une politique en 1996 ou 1997, avec laquelle certains étaient d'accord et d'autres pas alors que nous avons évolué et que nous analysons les conséquences de cette politique, que nous ne serions pas disposés à la changer pour cette raison. Je ne suis pas d'accord avec une telle logique.

M. Ball : Je reconnais que ces propos ont été faits en 1997. Toutefois, ce qui compte, ce sont les mesures qui ont été prises en 2007. À ce moment-là, on a reconnu que les permis pour la pêche côtière ne seraient plus temporaires, mais qu'ils deviendraient plutôt permanents ou réguliers. Bien sûr, les autres changements connexes découlaient du fait que vous pouviez faire valoir votre permis pour obtenir du financement et que cela faisait partie de vos actifs. Pour moi, c'était beaucoup plus probant pour la pêche côtière que des déclarations faites en 1997 — et je le reconnais — par le syndicat du jour. Je pense que ce qui a plus de poids que les paroles du FFAW en 1997, c'est la reconnaissance du statut régulier permanent en 2007, qui a donné à la pêche côtière, du moins je l'estime, ce qu'elle estimait être une part plus importante dans la gestion de cette ressource.

Mme Michael : Je dirais que d'une certaine façon cela a eu un effet de renforcement. Je pense que ce qui s'est produit en 2007 a mis tout le monde sur un même pied d'égalité, et c'est ce qui manquait en 1997. Je pense que la donne a été complètement changée à ce moment-là. Je ne voudrais pas interpréter les propos du FFAW de 1997, mais je suis certaine que les changements qui ont été apportés aux règles du jeu en 2007 étaient très importants. Je pense qu'un même pied d'égalité a été établi ou du moins des attentes à cet égard.

Le sénateur Wells : Ceux qui participent à la pêche savent qu'il n'y a jamais de garantie quant à l'abondance de la ressource. Si c'était possible, les choses seraient plus faciles. Je regarde ce que vous nous avez distribué, le document F, qui porte sur les répercussions du DEPS sous forme de tableau en barres parallèles. En ce qui touche les nouveaux joueurs dans la pêche côtière en 1997, je suppose qu'il y a eu consultation auprès de la flottille hauturière ainsi qu'avec les collectivités et les détenteurs de quotas spéciaux et que ces intervenants étaient d'accord pour permettre à la flottille côtière de s'adonner à cette pêche. Il me semble qu'en 2008 et 2009 les nouveaux participants ont eu des quotas plus élevés que les pêcheurs traditionnels. Je ne me souviens pas qu'il y ait eu des plaintes de la part de la flottille hauturière à ce moment-là. Avez-vous une idée de la façon dont un nouveau participant pourrait obtenir un quota plus élevé qu'un pêcheur existant en dépit du principe des liens historiques à la ressource?

M. Hutchings : Pour ce qui est de l'attachement historique, nous pourrions dire que l'industrie de la pêche de la crevette existe depuis 20 à 25 ans. Pour les pêcheurs côtiers, l'attachement historique que vous mentionnez est lié à la pêche de diverses espèces sur nos côtes depuis plus de 400 ans. C'est pour cette raison qu'à Terre-Neuve-et-Labrador les pêcheurs se sont installés dans ces régions parce qu'il y avait une abondance de ressources dans les eaux côtières. Qu'il s'agisse de morue, de crevette ou de

attachment. With regard to the policy, you referenced the numbers and how it continued to increase for the inshore. As Mr. Ball and Ms. Michael said, in 2007, through combining policy, they were encouraged to combine and encouraged to invest. They were encouraged to build their enterprises, with the full intention that they were stakeholders and players in this industry. For the inshore in Newfoundland and Labrador, if anybody has the historical attachment to the fishery, it's them. As I said, this is not a fight between the inshore and offshore. This is about equitable and fair treatment of where we are today with regard to the evolution of a policy and how we got there. If we're going to look forward and deal with the declines, as we're seeing in the shrimp resource, we'd better change it now and look at where we're going because, if we don't, in a year's time, if this happens again, we will have devastation in the inshore fishery. Who will deal with it, and who will be there to deal with it? That's the issue we face.

Mr. Ball: To add to Keith's comments, when you look back at 1997, what we established here was a biomass of shrimp for which we could expect some more harvesting. What kept coming out is that any time we saw growth on the way up, as you mentioned, Senator Wells, it was important that adjacency was a factor, not only historical attachment to the fishery but also adjacency — the communities that were adjacent to the resource. We've seen that throughout. For all of the presenters that we've met with over the last few weeks, adjacency has been key, so, as the resource could actually handle more harvesting, adjacency became more and more of an issue for people. So 2007, as I said, to us, is the defining moment in the inshore fishery. Adjacency, resource management and viability of the investments that have already been made are factors in the decision-making process that we think is necessary right now.

Ms. Michael: I just have one comment, Mr. Chair, and I don't mean this in any kind of way of being saucy. It may come out that way. The inshore may have gone up for two years, but they have bloody well suffered ever since if you look at the chart.

Senator Wells: If I may just close very quickly, in doing my research for this, I went to Twillingate a couple of weeks ago and had a round table with a group of fishermen. This was the first thing that they spoke about. We see the real impacts of any resource decline in rural Newfoundland, and it's difficult for all.

Thanks for your presentations.

crabe, cet attachement historique demeure. Quant à la politique, vous avez cité quelques chiffres et la façon dont ils continuent d'augmenter pour la flottille côtière. Comme l'ont dit M. Ball et Mme Michael, en 2007, en raison de la politique du jumelage, on a incité les pêcheurs à se regrouper et à investir. On les a encouragés à mettre sur pied leurs entreprises en estimant qu'ils étaient de véritables joueurs et acteurs de cette industrie. S'il y en a qui peuvent revendiquer un attachement historique à la pêche à Terre-Neuve-et-Labrador, c'est bien la flottille côtière. Comme je l'ai dit, ce n'est pas une lutte entre les pêcheurs côtiers et hauturiers. Il s'agit plutôt d'obtenir un traitement équitable et juste en fonction de la situation actuelle en tenant compte de l'évolution de la politique et des raisons qui font en sorte que nous en sommes là aujourd'hui. S'il faut se tourner vers l'avenir pour faire face aux déclinés comme ceux que nous constatons dans les ressources de crevettes, il vaudrait mieux apporter des changements maintenant et voir où nous allons parce que si nous ne le faisons pas, dans un an, si cela se produit de nouveau, la pêche côtière sera dévastée. Qui pourra résoudre ce problème et qui devra y faire face? Voilà ce qu'il faut déterminer.

M. Ball : Pour ajouter aux observations de Keith, lorsqu'on revient à l'année 1997, ce qui avait été établi c'est la biomasse de crevettes pour laquelle on pouvait s'attendre à augmenter l'exploitation. Ce qui ressortait constamment, c'est que chaque fois que nous constatons une hausse, comme vous l'avez mentionné, monsieur Wells, il était important de tenir compte du principe de proximité et pas seulement de l'attachement historique — des collectivités. C'est ce que nous avons constaté au fil du temps. Tous ceux qui ont fait des exposés au cours des dernières semaines ont indiqué que la proximité est un élément clé. Ainsi, quand la ressource peut soutenir une exploitation accrue, le principe de proximité prend de l'importance pour certains. Donc, comme je l'ai dit, pour nous, 2007 est un moment phare pour l'industrie de la pêche côtière. La proximité, la gestion de la ressource et la viabilité des investissements qui ont déjà été faits, voilà les facteurs dont il faut tenir compte dans le processus de prise de décisions.

Mme Michael : J'ai une observation monsieur le président, et je ne veux pas être impertinente même si cela peut vous sembler ainsi. La pêche côtière peut avoir connu une augmentation pendant deux ans, mais il n'empêche que ces pêcheurs ont été durement touchés depuis lors, si vous examinez le tableau.

Le sénateur Wells : Si vous me permettez de terminer rapidement, je fais de la recherche sur ces questions. Je suis allé à Twillingate il y a environ deux semaines et j'ai tenu une table ronde avec un groupe de pêcheurs. Et c'est la première chose qu'ils ont soulevée. Nous constatons les véritables répercussions de tout déclin des ressources dans les zones rurales de Terre-Neuve, et c'est difficile pour tous.

Merci pour vos exposés.

Senator Enverga: Thank you for the presentation. Some of the questions have been answered in Senator Wells' questions and answers. My other question, though, is how hard is it for the inshore fishermen to go offshore? What will the big change be that will happen if they move from inshore to offshore?

Mr. Hutchings: Looking at Exhibit A that we set out, the inshore fleet is under 100 feet in terms of vessel capacity, 75 or 80 feet. They mostly fish in 6 and 7. In 7, the resource has very much declined, so, really, it's 6. For those vessels to fish further north, in terms of ice and various conditions there is limited capacity to be able to do that. So that's a challenge in terms of fishing in other zones. What we would have suggested, in the past, is that where the offshore has a capacity to be in these other zones and to fish other areas further north, reallocation should be looked at in terms of those zones, in terms of meeting the needs of the offshore and the needs of the inshore.

Senator Enverga: To follow that up, instead of changing their lives, would maybe more investment to help our inshore fishermen to become offshore fishermen be better? Would that help more?

Mr. Hutchings: My concern with that — and my colleagues can certainly speak to it — is that you're talking about greater capital investment because you're talking about more capacity in terms of vessels. Again, I will let my colleagues speak. The size now in terms of the offshore fleet and inshore fleet is what it is. I think we need to look at the resource and how we can fairly, within those parameters, allocate it so that both industries can carry on respective of the science. If we can make future decisions based on the science, we'll make those decisions.

Mr. Ball: I understand what you're saying. One major difference between the two fleets, as Mr. Hutchings said, is that the larger vessels with the offshore fleet allow them to actually fish the stock for 12 months of the year, whereas the inshore fishery is more of a seasonal fishery. If we were to follow your train of thought and take the inshore fleet and make it larger, then there would be capacity and desire to fish that 12 months of the year. In our opinion — not having access to the real, good science that we would like to see — it would add more stress to the existing stock.

Ms. Michael: To add one point to that, while the offshore fishery has the capacity to go everywhere, it's still more convenient for them to stay where they're staying. I think they need to go challenged in terms of using all of the stock that is part of their allocation because they don't, whereas in the inshore fishery they do use all of their allocation. Finding a better way to share the resource outside of 6 and 7 is one of the ways to deal with it.

Le sénateur Enverga : Merci pour vos présentations. Vous avez déjà répondu à certaines de mes questions en répondant à celles du sénateur Wells. Mais j'aimerais savoir s'il est très difficile pour les pêcheurs côtiers de s'adonner à la pêche hauturière? Quel changement majeur devraient-ils apporter s'ils passaient de la pêche côtière à la pêche hauturière?

M. Hutchings : Si vous jetez un coup d'œil au document A, vous constaterez que la flottille intérieure est définie par des navires de moins de 100 pieds en matière de capacité, c'est-à-dire 75 ou 80 pieds. Ces pêcheurs exploitent essentiellement les zones 6 et 7. Dans la zone 7, la ressource a connu un fort déclin de sorte que finalement ils exploitent surtout la zone 6. Ces navires n'offrent pas la capacité de pêcher plus au nord en raison des diverses conditions climatiques et de la glace. C'est pourquoi c'est tout un défi que de pêcher dans d'autres zones. Par le passé, nous aurions proposé que lorsque la capacité existe pour la flottille hauturière de pêcher dans d'autres zones plus au nord, il faudrait procéder à une réallocation en fonction des zones et en fonction des besoins des pêcheurs hauturiers et côtiers.

Le sénateur Enverga : Pour poursuivre dans la même veine, plutôt que de changer leur mode de vie, ne serait-il pas plus valable d'investir davantage pour aider les pêcheurs côtiers à devenir des pêcheurs hauturiers? Est-ce que cela serait plus utile?

M. Hutchings : Ce qui me préoccupe quant à cette suggestion — et mes collègues pourront certainement vous donner leur avis — c'est qu'il faut faire davantage d'investissements en immobilisations parce qu'il s'agit ici de vaisseaux ayant une plus grande capacité. Encore une fois, je vais laisser mes collègues s'exprimer là-dessus. La taille des navires et des flottilles hauturières et côtières est ce qu'elle est. Je pense qu'il faut plutôt se tourner vers la ressource et en tenant compte de ces paramètres de faire les allocations de sorte que chacune des flottilles puisse poursuivre tout en respectant les données scientifiques. Si nous pouvons fonder nos décisions futures sur la science, nous le ferons.

M. Ball : Je comprends ce que vous dites. L'une des principales différences entre les deux flottilles, comme M. Hutchings le disait, c'est que la flottille hauturière peut pêcher 12 mois par année grâce à la plus grande taille des navires alors que la pêche côtière est plus saisonnière. Si nous faisons comme vous dites et que nous remplaçons les bateaux de la flottille côtière par des bâtiments plus grands, cela créerait la capacité et l'envie de pêcher 12 mois par année. À notre avis — n'ayant pas accès à de solides données scientifiques comme nous le souhaiterions — cela augmenterait le stress sur les stocks existants.

Mme Michael : J'ajouterais à cela que même si la flottille hauturière avait la capacité d'aller n'importe où, il est plus commode pour ses pêcheurs de rester où ils sont. Je pense qu'il faut les encourager à utiliser pleinement leur allocation parce qu'ils ne le font pas, alors que les pêcheurs côtiers utilisent pleinement la leur. L'un des moyens de régler le problème est de trouver une meilleure façon de partager la ressource à l'extérieur des zones 6 et 7.

Senator Beyak: The all-party agreement on this obviously crucial issue is very impressive. Can you tell me if the minister has responded to your letter? Has she given you a request to meet with her or any interest in updating the policy or discussing it with you?

Mr. Hutchings: To date we made an official request to meet with Minister Shea. I would recognize that prior to the decision being made I represented the province to Minister Shea in regard to our concerns with respect to what we heard in relation to proposed cuts. I did relay that information as well as to Minister Rob Moore. Right now Minister Shea is in Brussels for the Brussels seafood show, but I do expect to get an opportunity to meet with her over the coming weeks.

Senator McInnis: This is always a sad situation when you see what is happening with the decline of the shrimp. Of course in 1997 the Mifflin announcement had a number of principles, two being that existing enterprises wouldn't be jeopardized and that the participation of new entrants would be temporary and would end, apparently, when each SFA quota had declined. I would like a comment on that, but I would like you to also comment on your government, back in 2007, apparently agreeing to rationalize with respect to processing plants and harvest capacity. What was done with respect to that?

Additionally, in 2010, the Newfoundland Fishing Industry Rationalization and Restructuring Committee reported that the plant capacity needed to be reduced by 30 per cent and harvesting by 50 per cent. What was done to address those findings at that time?

Mr. Hutchings: In regard to the processing capacity in our province, we've gone from well over 200 processing facilities to this year we're down to probably under 90. In regard to the fish harvesting capacity, I'm not sure of the exact number, but we've seen significant reduction as well in the fish harvesting capacity. The number that comes from over the past 10 years is 30 per cent. I can get the exact number for you.

Our initiatives have certainly been towards rationalization in reducing numbers in the processing and harvesting sector. It has been recognized by the provincial government and the federal government in all the interactions we have that that is needed. We need to get to that nominal number to allow for fishing enterprises to be successful and certainly extend their seasonality as well the extent of the processing facilities in rural communities and their abilities to operate.

We've certainly worked hard at that and have seen results. At the end of the day is more rationalization required? Yes, indeed, there may be, and we need to be vigilant about that as well.

Mr. Ball: I think Keith did an excellent job answering the question. Just as an example, there are 10 plants, and more than half of those plants are relying on shrimp only, and there are more

La sénatrice Beyak : L'entente multipartite sur cette question évidemment cruciale est très impressionnante. Pouvez-vous me dire si la ministre a répondu à votre lettre? A-t-elle offert de vous rencontrer ou s'est-elle montrée intéressée à mettre à jour la politique ou à discuter avec vous?

M. Hutchings : À ce jour, nous avons officiellement demandé à rencontrer la ministre Shea. Je dois reconnaître qu'avant que la décision ne soit prise, j'ai fait part à la ministre Shea des préoccupations de notre province au sujet des coupures dont nous avons entendu parler. Je lui ai transmis cette information ainsi qu'au ministre Rob Moore. À l'heure actuelle, la ministre Shea est au salon des poissons et des fruits de mer à Bruxelles, mais je pense bien que j'aurai l'occasion de la rencontrer au cours des prochaines semaines.

Le sénateur McInnis : C'est toujours triste de constater le déclin de la crevette. Bien sûr, l'annonce de Mifflin en 1997 comportait entre autres deux principes, l'un étant que la viabilité des entreprises existantes ne serait pas menacée et l'autre, que la participation de nouveaux pêcheurs serait temporaire et prendrait fin, apparemment, lorsque les quotas dans les ZPC auraient baissé. J'aimerais vous entendre à ce sujet, mais j'aimerais aussi que vous commentiez le fait que votre gouvernement, en 2007, a apparemment accepté de rationaliser les usines de transformation et la capacité de pêche. Qu'a-t-il fait à cet égard?

En outre, en 2010, le comité de la rationalisation de la restructuration de l'industrie de la pêche de Terre-Neuve a indiqué que la capacité des usines devait être réduite de 30 p. 100 et les prises de 50 p. 100. Quelle suite a-t-on donné à ces recommandations?

M. Hutchings : En ce qui concerne la capacité de transformation de notre province, nous sommes passés de bien plus de 200 installations à moins de 90 probablement cette année. En ce qui concerne la capacité de pêche, je ne suis pas sûr du chiffre exact, mais il y a eu d'importantes réductions, soit une baisse de 30 p. 100 au cours des 10 dernières années. Je vais vérifier le chiffre exact pour vous.

Nos initiatives ont certainement visé une rationalisation par des réductions dans les secteurs de la transformation et de la pêche. À maintes reprises, les gouvernements provincial et fédéral ont reconnu que cela s'imposait. Il faut arriver à ces chiffres afin de permettre aux entreprises de pêche de réussir et certainement de prolonger leur saison et d'augmenter le nombre d'installations de transformation dans les collectivités rurales ainsi que leurs capacités de fonctionner.

En tout cas, nous avons travaillé fort en ce sens et avons obtenu des résultats. Au bout du compte, est-ce qu'il faut rationaliser davantage? Oui, en effet, c'est bien possible, et nous devons rester vigilants.

M. Ball : Je pense que Keith a très bien répondu à votre question. Un exemple : Il y a 10 usines et plus de la moitié d'entre elles dépendent entièrement de la crevette. D'autres dépendent de

that are dependent on the multi-species of the 10 plants that really handle shrimp right now. In recent years we've seen three plants close. As an example, I've seen one in my own district.

A fair amount of rationalization has been occurring naturally, and the combining aspect of it is certainly helping with that, but when you're seeing the drastic cuts being discussed here today it's tough to respond to levels of cuts like that because it has a significant impact on the amount of revenue that's generated.

Senator McInnis: What is the offshore fleet saying? Is there discussion with them?

Mr. Hutchings: We had an all-party committee. We sent out invites to anybody in the industry to meet with us. We did have a presentation from the Canadian Association of Prawn Producers. Mr. Bruce Chapman is the executive director. They did a broad-based presentation on the offshore fleet focused on the investment aspect and what those companies have invested in capital. We spoke to the investment — in Newfoundland and Labrador in regard to jobs, support services and landings. I mentioned the ports of Newfoundland and Labrador.

In terms of the economic impact and what they do for our province, we don't question that. Again, I suppose their point was that LIFO was a policy that was established and indicated it was clearly articulated through all those years with changes and amendments — especially in 2007 — and what the expectations were of the inshore. We disagree somewhat with that. My understanding is their belief is that LIFO should stand as is.

Senator McInnis: Of course, they would.

Mr. Hutchings: Yes, they certainly would, as an association.

Mr. Ball: Senator McInnis, I appreciate your question, acknowledging that this is a difficult decision. We have communities in our province where there are significant economic benefits from the offshore industry. We realize that, but we have many more rural communities that will feel significant pain as a result of this. It comes down to the fact that there are a lot of pain and difficulties associated with this decision. We want to see a distribution of this pain right now so that our rural communities are not more heavily impacted as you would see some of the areas that are affected by the offshore fishery.

Ms. Michael: One of the things I heard CAPP say and Mr. Chapman say was that they didn't want us to be looking only from the community perspective. They wanted us to remember how much they invest in the industry. They asked us to remember the fact that they too have people from Newfoundland and Labrador on their boats and in the transshipment areas. There are people from Newfoundland in the transshipment ports who are employed. They wanted us to remember what the contribution of the offshore is to the province. We heard all that and we balanced that. The inshore fishers are smaller, but they too have made major investments, especially

multi-espèces mais en réalité, transforment la crevette. Ces dernières années, trois usines ont fermé, dont l'une dans ma propre circonscription.

Une grande partie de la rationalisation s'est faite d'elle-même et les fusions ont certainement été utiles à cet égard, mais lorsque l'on voit des réductions draconiennes, comme celles dont nous discutons aujourd'hui, il est difficile d'y faire face, car elles ont une incidence considérable sur les revenus générés.

Le sénateur McInnis : Que disent les pêcheurs hauturiers? Avez-vous discuté avec eux?

M. Hutchings : Nous avons un comité qui réunissait tous les partis. Nous avons invité tous les membres de l'industrie à venir nous rencontrer. L'Association canadienne des producteurs de crevettes nous a fait une présentation. Son directeur exécutif est M. Bruce Chapman. Elle nous a fait une présentation générale sur la flottille hauturière en mettant l'accent sur l'investissement de ces entreprises. Nous avons parlé des investissements qui, à Terre-Neuve-et-Labrador, touchent les emplois, les services de soutien et les débarquements. J'ai mentionné les ports de Terre-Neuve-et-Labrador.

En ce qui concerne l'incidence économique dans notre province, cela ne fait aucun doute pour nous. Leur position, je pense, c'est que la politique du DEPS est bien établie et clairement énoncée au fil de toutes ces années de modifications — surtout en 2007 — et qu'il y avait des attentes à l'égard de la pêche côtière. Nous ne sommes pas tout à fait d'accord. Si je les ai bien compris, ils croient que la politique du DEPS devrait rester telle quelle.

Le sénateur McInnis : Bien sûr.

M. Hutchings : Oui, c'est certainement ce que souhaite l'association.

M. Ball : Sénateur, j'apprécie votre question, sachant que c'est une décision difficile. Il y a dans la province des collectivités auxquelles l'industrie hauturière procure d'importantes retombées économiques. Nous le savons, mais il y a beaucoup plus de collectivités rurales qui souffriront beaucoup à cause de cette décision. En un mot, cette décision va créer beaucoup de souffrances et de difficultés. Nous aimerions que les effets négatifs soient répartis afin que nos collectivités rurales ne soient pas plus durement affectées que pourraient l'être certaines régions touchées par la pêche hauturière.

M. Michael : L'une des choses que j'ai entendues de la part de l'ACPC et de M. Chapman c'est qu'ils ne veulent pas que nous tenions compte uniquement de la perspective communautaire. Ils ne veulent pas que nous oublions l'importance de leurs investissements dans l'industrie. Ils nous demandent de nous rappeler qu'eux aussi ont des gens de Terre-Neuve-et-Labrador qui travaillent sur leurs bateaux et dans les zones de transbordement. Ils ne veulent pas que nous oublions ce que le secteur hauturier apporte à la province. Nous l'avons bien compris et nous avons cherché un équilibre. Les pêcheries côtières sont plus modestes, mais elles aussi ont beaucoup

since 2007. We have to balance off everything that CAPP talked about with the added dimension of the impact on the rural community. That will be much greater with the inshore fisheries with tremendous loss overnight. This is the issue for me more than what's happening to the offshore that have, as you've seen from the chart, been treated generously with respect to the threshold agreed to for them.

We have to keep using the word "equity." That's really important. I repeat what I said yesterday when we presented to the House of Commons committee. Recommendations 3 and 4 are important, but they're in the context of the current crisis we are dealing with. If overnight we do to the inshore what's being recommended, then we'll see the major impact on the rural community. We need everybody contributing at the same time.

We know the resource is declining. We recognized that in those last two recommendations, and there are two things that have to happen. We have to try to slow down that decline, and if we are heading to a point where that resource cannot be harvested any more, everyone should be reaching that point at the same time, not one sector well ahead of the other sector. Those are some of the discussions we had after listening to CAPP and to the inshore.

Senator Raine: I find this very interesting, especially the question of the overcapacity of the fleet.

This is obviously when they made the commitment back in 2007. At that point, did you think it was still growing, the amount of the biomass? It seems to me there would have been a lot of opportunity to rationalize it by the Newfoundland government long before we get to the point where all of a sudden people are struck.

Was there an attempt along the way to rationalize and shrink down the size of both fleets?

Mr. Hutchings: I can speak for the inshore fleet. In 2007, as part of the announcement between Minister Hearn, federally, and Minister Rideout, provincially, in regard to the status of the inshore, which would have been a federal decision, becoming permanent or regular, there was the combining policy which allowed enterprises to combine and use licences as equity so they can raise capital. Within that there was a rationalization aspect to it, and from that we went from over 340 shrimp harvesters down to approximately 250. So within that element to move forward and get access as a permanent status to the shrimp resource, there was a combining policy with other things done federally and provincially to drive rationalization as well.

You're taking harvesters out, but you're also allowing them to increase their enterprise and be more profitable based on the resource available at that time.

Senator Raine: So there are fewer enterprises, but they are taking more of the shrimp.

investi, surtout depuis 2007. Nous devons mettre en équilibre tout ce que l'ACPC nous a dit d'une part, et les répercussions sur la collectivité rurale, d'autre part. L'incidence sera beaucoup plus grande pour la pêche côtière qui connaîtra d'énormes pertes du jour au lendemain. Pour moi, c'est cela la vraie question, davantage que ce qui se passe dans le secteur hauturier qui, comme vous le voyez sur ce tableau, a été traité généreusement étant donné le seuil que nous avons accepté pour lui.

Nous devons continuer d'utiliser le terme « équitable ». C'est très important. Je répète ce que j'ai dit au comité de la Chambre des communes. Les recommandations 3 et 4 sont importantes, mais elles s'inscrivent dans le contexte de la crise actuelle. Si l'on applique du jour au lendemain ce qui est recommandé pour la pêche côtière, il y aura des conséquences importantes sur les collectivités rurales. Tout le monde doit contribuer en même temps.

Nous savons que la ressource diminue. Nous le reconnaissons dans ces deux dernières recommandations, il faut faire deux choses. Nous devons essayer de ralentir ce déclin, et si on arrive au point de ne plus pouvoir pêcher, cela doit toucher tout le monde en même temps, et non pas un secteur avant l'autre. Voilà certaines des discussions que nous avons eues après avoir entendu l'Association canadienne des producteurs de crevettes et les pêcheurs côtiers.

La sénatrice Raine : Je trouve cela très intéressant, surtout la question de surcapacité de la flotte.

Évidemment, cela est lié à l'engagement de 2007. À cette époque, pensiez-vous que le volume de la biomasse augmentait toujours? Il me semble que le gouvernement de Terre-Neuve aurait eu amplement l'occasion de réduire les quotas avant qu'on arrive au point où cela frappe les gens d'un coup.

Est-ce qu'on a essayé de réduire la taille des deux flottes?

M. Hutchings : Je peux parler de la flotte côtière. En 2007, dans le cadre de l'annonce conjointe du ministre Hearn au fédéral et du ministre Rideout au provincial, concernant l'état de la pêche côtière — la décision de la rendre permanente ou régulière relevant d'une décision fédérale —, on a proposé une politique favorisant les fusions d'entreprises et l'utilisation des permis pour obtenir des capitaux. Par souci de rationalisation, on a fait passer la flotte de plus de 340 pêcheurs de crevettes à environ 250. Ces politiques de fusion et de rationalisation de la part des gouvernements fédéral et provincial ont permis de pérenniser la ressource.

On supprime ainsi des pêcheurs, en permettant à ceux qui restent d'agrandir leur entreprise et d'être plus rentables en fonction de la ressource disponible.

La sénatrice Raine : Il y a donc moins d'entreprises, qui pêchent davantage.

Mr. Hutchings: With any industry, that would be how you would want it to go, and then you're at the whims of Mother Nature in terms of how that resource goes.

Senator Raine: When I look at the different shrimp fishing areas, and you talk about proximity, I see the offshore shrimp licence holders, and eight of them are from Nova Scotia, New Brunswick, Quebec and Nunavut. Those ones are way down here, so proximity to them has got to be 7 and 6. It's a long way for them to go up to areas 1 and 2.

Ms. Michael: Not even when you look at 6 and 7, if I may point out. That's the east coast. They're over the on the west coast, on the other side of the gulf.

Senator Raine: But this is offshore.

Ms. Michael: Same thing.

Senator Raine: So are all of those 14 listed in Exhibit B actively fishing the resource?

Mr. Hutchings: Yes.

Senator Raine: They are in conflict with the onshore ones who have the small boats and need to fish closer to home. So how do they go all the way from Nova Scotia or Prince Edward Island to get their shrimp? Where do they go?

The Chair: We'll let the witness answer.

Mr. Ball: First of all, I think a major focus on the shrimp fishery is in areas 6 and 7, as you notice there, and 5 would be next to that.

To your first point about rationalization, I want to go back to that. It is no different than any business at all. A fair amount of rationalization has naturally occurred. As you saw stocks, catches and volumes reduced, pricing and all that, there has been a fair amount of combining. We mentioned that number of 230-odd down from 300 or so. There has been a bit of that naturally occurring for efficiency or viability. It's normal circumstances.

You raise a good point, which is the issue, of course, around adjacency. We've heard throughout the discussion that there is a sense that adjacency actually means something.

Recognizing that we have two large fleets now, but those that are adjacent to the resource should — we're willing to manage the resource on the way down as we did on the way up, but on the way down now, it's the inshore fishery, those closest to the resource, that are disproportionately feeling less of the per tonnage that the offshore would be feeling right now. That's the argument.

Senator Stewart Olsen: Just points of clarification for me if you wouldn't mind.

I am looking at the graph and really see the difference that Ms. Michael was pointing out, a bigger decline in the inshore than the offshore. I think you mentioned as well that in number 7, the stock has really declined so that most of the inshore fishery is now fishing in sector 6.

M. Hutchings: C'est ce qu'on aurait fait pour n'importe quelle autre industrie, mais dans ce cas, on reste à la merci des caprices de Mère Nature en ce qui a trait à la présence de la ressource.

La sénatrice Raine : Lorsque je regarde les différentes zones de pêche et s'agissant de proximité, je remarque que huit des détenteurs de licence de pêche à la crevette hauturière viennent de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Nunavut. Les zones les plus proches pour eux doivent être les zones 7 et 6, les zones 1 et 2 étant trop éloignées.

Mme Michael : Ce n'est même pas le cas pour les zones 6 et 7, si vous me permettez. C'est sur la côte Est. Ils sont sur la côte Ouest, de l'autre côté du golfe.

La sénatrice Raine : Mais il s'agit de pêche hauturière.

Mme Michael : C'est la même chose.

La sénatrice Raine : Ainsi, les 14 entreprises qui figurent sur la liste du document B pêchent activement la ressource?

M. Hutchings : Oui.

La sénatrice : Ils entrent en conflit avec les pêcheurs côtiers qui ont des petits bateaux et qui doivent pêcher plus près de chez eux. Alors, comment vont-ils pêcher leurs crevettes à partir de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard? Où vont-ils?

Le président : Nous allons permettre au témoin de répondre.

M. Ball : Premièrement, je pense qu'on accorde beaucoup d'attention aux zones 6 et 7, comme vous le voyez, puis à la zone 5.

À propos de la rationalisation, vous en avez parlé tout à l'heure, c'est comme dans toute entreprise. La rationalisation s'est faite naturellement. Les stocks, les prises et les volumes ont diminué, les prix aussi, d'où les fusions. On est passé d'environ 300 à 230. Cela s'est fait naturellement, en partie, pour assurer le rendement et la viabilité des exploitations. C'est normal.

Votre remarque sur la proximité est pertinente. On a le sentiment que la proximité a véritablement un sens.

Nous avons maintenant deux grandes flottilles, mais ceux qui sont à proximité de la ressource devraient... Nous sommes disposés à gérer la ressource lorsqu'elle est en baisse comme nous l'avons fait lorsqu'elle était en hausse, mais lorsqu'elle est en baisse, c'est la pêcherie côtière, celle qui est la plus proche de la ressource, qui subit des pertes plus grandes que la pêcherie hauturière. C'est l'argument que nous faisons valoir.

La sénatrice Stewart Olsen : J'aurais besoin de quelques précisions s'il vous plaît.

En regardant le graphique, je vois très bien la différence que signalait Mme Michael, soit une baisse plus importante de la pêcherie côtière que de la hauturière. Dans la zone 7, les stocks ont beaucoup diminué, si bien que la plupart des pêcheurs se rendent maintenant dans la zone 6.

Do they have to fish there exclusively, or can they take their small boats further up? I know that smaller boats are very dangerous and more dangerous than — but I'm wondering why they can't fish in, say, 4 and 5.

Mr. Hutchings: In regard to your question, that's farther north in regard to conditions, ice and that type of thing. These are offshore vessels that would be stationed inshore, smaller vessels under 100 feet.

The other point is that in area 6, I think that in excess of 50 per cent of the shrimp is taken from that area, so that would include the offshore and inshore. That is the predominant area in regard to the execution of the actual harvesting.

Ms. Michael: I think I'm correct, but the minister may correct me. The other thing is the distance and the incapacity or the inability of the small boats to be able to keep the stock fresh. You need the larger boats, factory freezer trawlers, to do that, and the smaller boats do not have that capacity.

Senator Stewart Olsen: Would it be possible for you to ban the offshore fishery in sector 6 and leave that for the inshore fishers? I'm trying to figure out a way, like your recommendations, that might provide a decent living for the rural areas, because I'm a rural person myself.

Mr. Hutchings: Your thought pattern is consistent to where we are in terms of looking at the overall SFAs, from 0 to 7, and is there a way to reallocate, to make the inshore able to hit a threshold that allows viability, certainly allow the offshore, if they were to harvest in other areas, to meet their viability. Those are the things we're asking DFO to look at.

If the science is not there in regard to looking at those zones and what the biomass is, let's upgrade the science on the biomass in all of these regions and at least see if we could do something like you just suggested.

Senator Stewart Olsen: Thank you. I thought that's what you meant.

Senator Poirier: Thank you for your presentation and for being here.

In your recommendations, the all-party committee was created, and they're united in their position. Basically, what you're recommending is that the federal government try to find a solution of fairness more to the amount that they're allowed to have.

Seeing the chart on Exhibit F, I assume that you would definitely have the approval of the inshore fishermen, because it's to their advantage to come to a finer balance.

What is the feeling of the offshore fishermen, the 14 groups who are the licence holders? Where are they in this picture? What are their feelings?

Sont-ils obligés de pêcher exclusivement dans la zone 6 ou peuvent-ils monter plus haut avec leurs petites embarcations? Je sais que les petites embarcations sont très dangereuses et même plus dangereuses que... mais je me demande pourquoi ces pêcheurs ne pourraient pas aller dans la zone 4 ou 5.

M. Hutchings : Pour répondre à votre question, ces zones sont plus au nord. Les conditions sont plus difficiles à cause de la glace notamment. Il s'agit de bateaux hauturiers qui seraient postés sur la côte, des embarcations de moins de 100 pieds.

En plus, je crois que plus de 50 p. 100 de la crevette est prise dans la zone 6, où opèrent les deux pêcheries, hauturière et côtière. C'est la zone principale de récolte.

Mme Michael : Je ne crois pas me tromper, mais le ministre pourrait me corriger. L'autre problème, c'est la distance et l'incapacité pour les petites embarcations d'assurer la fraîcheur des stocks. Pour en garantir la fraîcheur, il faut des chalutiers-usines, ce que ne sont pas les petites embarcations.

La sénatrice Stewart Olsen : Serait-il possible d'interdire la pêche hauturière dans la zone 6 et de laisser les stocks aux pêcheurs côtiers? Vous avez présenté des recommandations, et j'essaie de trouver une façon pour les zones rurales d'assurer leur subsistance, venant moi-même d'une région rurale.

M. Hutchings : Nous sommes sur la même longueur d'onde. Nous demandons au MPO de se pencher sur les ZPC, de 0 à 7, en vue d'une réattribution éventuelle des quotas. Nous aimerions que la pêcherie côtière atteigne un seuil viable et que la pêcherie hauturière, si elle pouvait récolter dans d'autres zones, puisse assurer sa viabilité également.

Si nous ne savons pas exactement quelle est la biomasse dans ces zones, faisons des études scientifiques dans toutes ces régions pour savoir si des propositions comme la vôtre seraient envisageables.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci. C'est ce que j'avais compris.

La sénatrice Poirier : Merci pour votre exposé et merci d'être venus.

Vous avez créé un comité multipartite et vous vous exprimez d'une seule voix. Essentiellement, vous demandez au gouvernement fédéral d'essayer de trouver une solution plus juste, qui prévoirait une augmentation des quotas.

Selon le tableau qui figure au document F, je suppose que vous auriez très certainement l'appui des pêcheurs côtiers, puisqu'ils seraient avantagés.

Qu'en pensent les pêcheurs hauturiers, les 14 groupes qui détiennent le permis? Ont-ils été pris en compte dans ce tableau? Quel est leur avis sur la question?

Mr. Hutchings: We did a representation for our all-party committee from the group that represents a large portion of the offshore fleet. I'm reluctant to speak for them. Obviously, they advocated for the resource they have now and hold fast to the LIFO policy and how it exists.

We can only say our concern is that this not pit one sector against another. There was an innovative solution here from the senator as to how there could be reallocation to accommodate both sectors, and we're willing to work with DFO and the two sectors collectively to come up with a new way as we manage this resource to move forward in future years.

Ms. Michael: What we would be recommending, in the interest of equity and fairness, is that cuts happen but maintain the same ratio in terms of what each party is getting. So maintain the same ratio. That way, everyone is going to get cut, but they still have the same ratio in terms of what they get from the resource.

Senator Poirier: Have you had discussions with them on this? Is there an openness from them, or are we looking at another fight?

Ms. Michael: I think you will have to ask the offshore. I think the inshore would agree with us on that.

Mr. Ball: Go back to 1996. I don't think we should lose sight of the fact that there was a threshold established for some of the same reasons that we're talking about now: 37,600 tonnes. As this industry grew, and you can see by looking at the chart, which clearly points it out, there was significant growth in the offshore sector as well. Once you establish a threshold, it is the threshold. But now in 2014, although the threshold established in 1997 was 37,600, even with the cuts Keith mentioned in his presentation, it's still around 60,000 tonnes. You can see that there has been significant gain by the offshore even through all of this.

On top of that, the red line on the chart shows the offshore. These are special community allocations. They fish and get a royalty for that. They actually take a community allocation or an association allocation and they fish that on top of their own allocation and they are paid a royalty for that.

Senator Enverga: I have a quick question. We're talking about offshore and inshore. Are they basically the same type of shrimp?

Ms. Michael: They're the same.

Senator Enverga: If it was closer to the shore, could an environmental impact affect shrimp on the east shore? It's closer to the land, right? There's oil drilling around the inshore. Could that be one factor why we are not producing more on the inshore?

Mr. Hutchings: Scientifically, I'm not sure. It's the same stock, I guess. I don't know if that's the correct term. They're the same species. I think there's value in looking at more detail in the science we're doing. My understanding is that surveys are done annually, but an overall assessment is not done. This is the only year that an overall assessment was done. Our recommendation

M. Hutchings : Nous avons tenu compte, dans notre comité multipartite, des avis d'une large part de la flottille hauturière. J'hésite toutefois à parler en leur nom. Évidemment, ils ont milité pour la ressource dont ils disposent actuellement et tiennent à ce que la politique du DEPS soit maintenue dans sa forme actuelle.

Nous voulons éviter de dresser un secteur contre l'autre. Le sénateur a proposé une solution novatrice qui pourrait satisfaire les deux secteurs, et nous sommes disposés à collaborer avec le MPO et les deux secteurs pour trouver une nouvelle façon de gérer cette ressource dans les années à venir.

Mme Michael : Par souci d'équité et de justice, nous recommanderions d'effectuer les compressions, mais de maintenir les mêmes proportions pour chacune des parties. Le rapport resterait le même. Ainsi, chacun subit des compressions, mais leur part de la ressource reste la même.

La sénatrice Poirier : Est-ce que vous leur en avez parlé? Semblent-ils réceptifs ou faut-il s'attendre à une autre lutte?

Mme Michael : Il faudrait poser la question aux pêcheurs hauturiers. Je pense, toutefois, que les pêcheurs côtiers seraient d'accord avec nous.

M. Ball : Remontez à 1996. Il ne faut pas oublier que le seuil de 37 600 tonnes a été établi à cette époque-là pour les mêmes raisons qui nous occupent aujourd'hui. L'industrie a pris de l'expansion, et en regardant le tableau, on voit clairement que le secteur hauturier a connu une forte croissance également. Une fois un seuil établi, il faut vivre avec. Maintenant, en 2014, bien que le seuil établi en 1997 s'élève à 37 600, et malgré les compressions qu'a mentionnées Keith dans son exposé, on est quand même à 60 000 tonnes. Il est clair que le secteur hauturier en a beaucoup profité.

En plus, la ligne rouge sur le tableau indique la pêche hauturière. Il s'agit d'attributions communautaires spéciales. Ils pêchent et en touchent des redevances. En plus de leur propre allocation, ils prennent une allocation communautaire ou associative et en reçoivent des redevances.

Le sénateur Enverga : J'aurais une brève question au sujet des pêcheries hauturières et côtières. Les deux exploitent-elles la même sorte de crevettes?

Mme Michael : Oui, c'est la même.

Le sénateur Enverga : Si c'était plus proche de la côte, est-ce qu'un incident environnemental pourrait nuire à la crevette sur la côte Est? C'est plus proche de la côte, n'est-ce pas? Il y a des forages proches de la côte. Est-ce en partie pour cela que la production côtière est à la baisse?

M. Hutchings : D'un point de vue scientifique, je n'en suis pas certain. Je suppose qu'il s'agit des mêmes stocks. Je ne suis pas sûr que ce soit le mot juste. C'est la même espèce. Je crois qu'il serait utile de faire des études scientifiques. À ma connaissance, des sondages sont réalisés chaque année, mais il n'y a pas d'évaluation générale. Une telle évaluation générale n'a été faite que cette

would be an annual comprehensive assessment every year and even a special assessment for those eight zones we talked about to see exactly what the biomass is in those areas. From that point we'd look at what the reallocation could be to solve some of the troubles we have between the two sectors.

Senator Enverga: My main concern is that we're putting too much pressure on our inshore shrimps. We don't want it to be like the cod fishery on the inshore. Maybe we need observation on the inshore. Could that be possible?

Mr. Ball: I'll jump into the discussion for a second. We know that in 1992, with the collapse of the cod fishery, we saw an increase in the biomass of shrimp. That was the reason you saw all the extra allocations.

Today we know from speaking to harvesters, and we don't really have the science that we would like to see, that there is an increase in the cod stock; and people will say that cod is a typical predator of shrimp. As the cod stock rises you can expect to see the ecology of it because they are connected. As the cod stock rises, harvesters are saying we could expect to see a decline in shrimp stocks.

That's why 3 and 4 speak to climatic changes, water temperatures and so on. More science is required so we can make those difficult decisions.

Mr. Hutchings: To add to that, I'll use an example from yesterday with respect to a harvester I spoke to about what they're seeing with the abundance of cod. They made the case that sometimes when you do the surveys you're not picking up the shrimp because of the abundance of cod, which are groundfish, on the seabed. They push the shrimp up to various other water columns so they may not pick them up. Those are some of the dynamics we are hearing about from those in the harvesting sector and what they're seeing.

To your point about the changes being seen in the ecosystem, we need to take that knowledge and incorporate it into the science. The ecological system may be so big that things may be happening that never happened before. We need to identify them from a science point as we move forward.

Senator Enverga: We need more science.

Mr. Hutchings: Yes.

The Chair: We've reached our allotted time. I'll allow one question from Senator Munson who was late arriving due to the sitting of the Senate.

Senator Munson: I'm the Liberal whip, so I still had work to do in the Senate. My brief question may have been asked. At the end of the day, if nothing is done, who will be the losers?

année. Nous recommandons qu'une évaluation exhaustive soit faite chaque année et qu'on fasse même une évaluation spéciale des huit zones pour que nous sachions exactement l'état de la biomasse dans ces régions. À partir de là, nous pourrions nous pencher sur une réattribution des quotas pour résoudre certaines des difficultés qu'ont connues les deux secteurs.

Le sénateur Enverga : Je crains surtout que l'on exerce trop de pression sur les stocks côtiers. Nous ne voudrions pas que l'histoire de la pêche à la morue se répète. Il nous faudrait peut-être surveiller la situation de près. Qu'en pensez-vous?

M. Ball : Permettez-moi d'intervenir. Nous savons qu'en 1992, en raison de l'effondrement de la pêche à la morue, la biomasse de crevettes a augmenté. Voilà pourquoi des allocations supplémentaires ont été attribuées.

À l'heure actuelle, les crevettiers nous indiquent que le stock de morue est en croissance, mais nous ne disposons pas vraiment des données scientifiques dont nous aurions besoin; on dit également que la morue est un important prédateur de la crevette. Plus le stock de morue augmentera, plus nous en constaterons les conséquences, puisque c'est interrelié. Selon les crevettiers, nous devrions nous attendre à une diminution des stocks de crevettes.

Voilà pourquoi nos recommandations 3 et 4 abordent les questions de changements climatiques, de températures des eaux et ainsi de suite. Mais il nous faut davantage de données scientifiques avant de pouvoir prendre ces difficiles décisions.

M. Hutchings : Pour poursuivre dans le même ordre d'idées, je vais vous donner l'exemple d'un crevettier avec qui j'ai parlé hier à propos de l'abondance de morue. Il m'a dit que selon les crevettiers, il est possible de rater les crevettes au moment d'effectuer les relevés en raison de l'abondance de morue, poisson qui se tient sur le fond marin. La morue pousse les crevettes vers d'autres colonnes d'eau, il est donc possible de les rater. Voilà ce dont nous parlent, entre autres, les crevettiers en fonction de leur constat.

Pour revenir à vos commentaires sur les changements entraînés au sein de l'écosystème, il faut effectuer des recherches en se fondant sur la science. L'écosystème est peut-être si grand que les phénomènes que nous observons sont sans précédent. Il faut les analyser scientifiquement à l'avenir.

Le sénateur Enverga : Il faut que davantage de recherche soit effectuée.

M. Hutchings : Effectivement.

Le président : Notre temps est écoulé. Je permettrai cependant au sénateur Munson, qui était au Sénat et, par conséquent, n'a pu arriver à temps, de poser une question.

Le sénateur Munson : Je suis whip des libéraux, c'est pourquoi j'ai été retenu au Sénat. On a peut-être déjà répondu à ma brève question. Si rien n'est fait en fin de compte, qui en sortira perdant?

Mr. Hutchings: Quite simply, the losers will be the coastal and rural communities — our fish harvesters on the northern peninsula. We have harvesters that have nothing but shrimp. If they take another cut next year, they'll be finished; they'll be out. It would be the collapse of their enterprise — bankruptcy.

Other enterprises have taken on significant capital, but even though they have other species, bankruptcy's there. We have 10 processing facilities, 5 of them just for shrimp — they're \$10-million to \$13-million facilities. They need a certain volume of shrimp to operate. If you cut that margin, eventually you'll lose the processing facilities and the people who work in those facilities. Then all the support services and businesses in the regions won't have work as well. It's a trickle-down effect. It's enormous. Another event like this will devastate inshore communities.

Senator Wells: Thank you for your presentation. You did an excellent job of explaining the results of the decision by the Minister of Fisheries and Oceans. When the minister made her decision recently, was it a single-year decision or a three-year quota announcement? How was that done?

Mr. Hutchings: My understanding was for this year. I think in terms of the science, if I remember correctly, the allocations are a rolling four-year average. I'm trying to remember. In doing that, senator, our recommendation talked about additional science and doing some immediate science and a full stock assessment indicating where we are today. I guess that's why we advocated for that. Again, we've had some indication that it may be possible, but it's something we'd certainly like to pursue with DFO and support them in doing it.

Senator Wells: Is it safe to say that additional research would be helpful?

Mr. Hutchings: Definitely. Certainly, yes.

The Chair: I thank senators and our witnesses here this evening. You have indeed done an excellent job of putting forward your case on behalf of the province of Newfoundland and Labrador. We certainly look forward to working on this issue with you in the near future. It's hard to believe that such tiny fish can cause such a big problem; but there's no doubt they have.

Thank you once again.

The committee is now continuing its special study on the regulation of aquaculture, its current challenges and future prospects for the industry in Canada. We're pleased to welcome this evening three witnesses, and I will ask them to introduce themselves.

M. Hutchings : C'est simple : ce sont les collectivités rurales et côtières qui en sortiront perdantes — les crevettiers du nord de la péninsule. Certains se consacrent exclusivement à la crevette. S'ils doivent réduire de nouveau l'année prochaine, ça sera la fin pour eux; ils devront se retirer. Leur entreprise s'effondrerait — ils feraient faillite.

D'autres entreprises ont fait l'acquisition de capitaux importants, et même si elles récoltent d'autres espèces, la faillite les attend. Il y a 10 usines de transformation, dont 5 qui se consacrent exclusivement à la crevette — chacune de ces installations vaut de 10 à 13 millions de dollars. Pour fonctionner, elles ont besoin d'un certain volume de crevettes. Si le volume diminue, nous finirons par perdre les usines de transformation et les personnes qui y travaillent. Il en va de même pour les services de soutien et les autres entreprises dans ces régions. Il y aura un effet domino. C'est grave. Si l'histoire se répète, cela aura un effet dévastateur sur les localités côtières.

Le sénateur Wells : Je vous remercie de votre exposé. Vous avez très bien expliqué les résultats des décisions prises par la ministre des Pêches et Océans. Tout récemment, lorsque la ministre a annoncé sa décision, a-t-elle annoncé des quotas pour un an, ou pour trois ans? Comment a-t-elle procédé?

M. Hutchings : J'ai compris que la décision ne concernait que cette année. Pour ce qui est des données scientifiques, si je me souviens bien, les allocations sont attribuées en fonction d'une moyenne mobile sur quatre ans. J'essaie de m'en souvenir. Compte tenu de cette pratique, sénateur, nous recommandons que davantage de données scientifiques soient recueillies, que les recherches soient entreprises immédiatement, et que l'on procède à une évaluation exhaustive des stocks actuels. Voilà ce que nous avons défendu. On nous laisse entendre que c'est dans le domaine du possible, et nous souhaiterions certainement appuyer le ministère des Pêches et Océans dans cette démarche.

Le sénateur Wells : Pourrions-nous affirmer avec certitude qu'il vous serait utile de disposer de plus de données scientifiques?

M. Hutchings : Absolument. Très certainement.

Le président : Je remercie les sénateurs ainsi que les témoins que nous avons entendus ce soir. Vous avez effectivement fait un excellent travail, vous avez brillamment fait valoir les arguments de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. C'est avec grand intérêt que nous plancherons sur cette question avec vous dans un avenir rapproché. Il est difficile de croire que de si petits poissons peuvent causer de si grands problèmes; mais c'est bel et bien le cas.

Je vous remercie de nouveau.

Le comité poursuit maintenant son étude spéciale sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada. C'est avec plaisir que nous accueillons ce soir trois témoins, et je leur demanderais de se présenter.

Anatole Papadopoulos, Director, Bureau of Policy, Regulatory and Governmental Affairs, Food Directorate, Health Products and Food Branch, Health Canada: Good evening, and thank you, Mr. Chair. My name is Anatole Papadopoulos, and I am the Director of Policy, Intergovernmental and International Affairs at the Food Directorate at Health Canada.

Dr. Harpreet S. Kochhar, Ph.D., Executive Director, Animal Health Directorate, Policy and Programs Branch, Canadian Food Inspection Agency: My name is Harpreet Kochhar, and I am the Chief Veterinary Officer for Canada and Executive Director of Animal Health in the Canadian Food Inspection Agency.

Dr. Debbie J. Barr, Acting Director, Animal Health, Welfare & Biosecurity Division, Policy and Programs Branch, Canadian Food Inspection Agency: Good evening. My name is Debbie Barr, and I am the Acting Director of Domestic Animal Health, Welfare & Biosecurity in the Animal Health Directorate for CFIA.

The Chair: Thank you to our witnesses for taking the time to join us here this evening. I'm going to ask you now if you have opening remarks you would like to make, and then our senators will ask questions, I'm sure. The floor is yours.

[Translation]

Mr. Papadopoulos: Mr. Chair, I want to thank you for the opportunity to speak with you this evening about Health Canada's roles and responsibilities in relation to aquaculture.

I would first like to take the opportunity to briefly provide you with an overview of Health Canada's role in Canada's food regulatory system.

Health Canada's mandate is to help Canadians maintain and improve their health. The role we play in relation to the safety and nutrition of food focuses on, firstly, establishing policies, regulations, standards and guidelines related to the safety and nutritional quality of food sold in Canada.

Secondly, we undertake health risk assessments in support of food safety investigations as well as other scientific assessments of risks, benefits, efficacy, et cetera, as part of the evaluation of submissions from the food industry and standard-setting.

Thirdly, we provide advice and information to other governmental organizations, industry, health organizations and consumers to support informed decisions.

Anatole Papadopoulos, directeur, Bureau des politiques et des affaires réglementaires et gouvernementales, Direction des aliments, Direction générale des produits de santé et des aliments, Santé Canada : Bonsoir, monsieur le président, je vous remercie. Je m'appelle Anatole Papadopoulos et je suis le directeur du Bureau des politiques et des affaires réglementaires et gouvernementales à la Direction des aliments de Santé Canada.

Dr Harpreet S. Kochhar, Ph.D., directeur exécutif, Direction santé des animaux, Direction générale des politiques et des programmes, Agence canadienne d'inspection des aliments : Je m'appelle Harpreet Kochhar, je suis vétérinaire en chef du Canada et directeur exécutif de la Direction santé des animaux de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Dre Debbie J. Barr, directrice intérimaire, Division de la santé, du bien-être et de la biosécurité des animaux, Direction générale des politiques et des programmes, Agence canadienne d'inspection des aliments : Bonsoir. Je m'appelle Debbie Barr et je suis directrice intérimaire de la Division de la santé, du bien-être et de la biosécurité des animaux de la Direction santé des animaux de l'ACIA.

Le président : Je remercie les témoins de nous consacrer de leur temps ce soir. Je vous demanderai maintenant de nous faire part de vos propos liminaires si vous en avez, et nous passerons ensuite aux questions posées par les sénateurs. La parole est à vous.

[Français]

M. Papadopoulos : Monsieur le président, je tiens à vous remercier de me donner l'occasion d'échanger avec vous ce soir au sujet des rôles et des responsabilités de Santé Canada en matière d'aquaculture.

Tout d'abord, j'aimerais vous présenter un survol du rôle que joue le ministère dans le système de réglementation des aliments au Canada.

Le mandat de Santé Canada consiste à aider la population canadienne à préserver et à améliorer son état de santé. Nos principales activités par rapport à la salubrité des aliments et à la nutrition sont, premièrement, l'établissement des politiques, des règlements, des normes et des lignes directrices sur la salubrité et la qualité nutritionnelle des aliments vendus au Canada;

Deuxièmement, il y a l'évaluation des risques pour la santé dans le cadre du soutien des enquêtes sur la salubrité des aliments et d'autres évaluations scientifiques des risques que peuvent poser les produits alimentaires, l'évaluation des bienfaits qu'ils procurent et de leur efficacité, et cetera, comme le volet de l'étude des demandes qui nous proviennent de l'industrie alimentaire et de l'établissement des normes.

Troisièmement, il y a la communication d'avis et de renseignement à d'autres organismes gouvernementaux, à l'industrie, aux organisations de la santé et aux consommateurs pour que tous puissent prendre des décisions éclairées.

Health Canada also conducts scientific research and post-market surveillance in support of our mandate.

Compliance and enforcement of rules relating to food is the responsibility of the Canadian Food Inspection Agency.

For the majority of food products available on the market in Canada, the rules and requirements are set out in the Food and Drugs Act and the associated regulations. Food manufacturers will know by looking at the regulations what they can and cannot add to a product or say about a product before they can sell it. This means that manufacturers can take products that meet those requirements directly to market. In this sense, the government's oversight of these products is mostly done after they are on the market.

For example, the regulations identify which foods must or may contain particular added vitamins and mineral nutrients and at what levels. They also specify certain acceptable health and nutrition claims, contain standards that include microbiological and chemical criteria and set out allergen and nutrition labelling requirements.

For another, smaller portion of food products that manufacturers would like to sell in Canada, there are mandatory pre-market requirements. Specifically, in the case of novel foods and infant formula, Health Canada must review their safety — on a submission by submission basis — before they are allowed on the market.

Setting new, enabling rules of general application — for food additives, for example — also requires a pre-market submission. For products with pre-market requirements, manufacturers are required to submit specific scientific and technical information so that Health Canada can conduct a safety assessment.

Once submissions are received they undergo a detailed pre-market evaluation focused on safety and nutritional quality, with additional considerations including quality, effectiveness and international comparability.

In the case of infant formulas or novel foods, if Health Canada determines that the product is safe, the applicant will receive a letter of no objection and the product can be legally sold. Once again, in the example of food additives, if a manufacturer submits one or several of them for a new use, that new use will be authorized for all manufacturers by adding it to the list of permitted food additives that is incorporated by reference into the regulations.

À Santé Canada, nous menons aussi des recherches scientifiques tout en assurant une surveillance des produits après leur mise en marché, ce qui appuie l'accomplissement de notre mandat.

Pour leur part, les questions de conformité aux règles qui encadrent les aliments et l'application de celles-ci relèvent de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

La majorité des produits alimentaires vendus au Canada sont régis en vertu des règles et des exigences édictées par la Loi sur les aliments et drogues et le règlement connexe. En consultant le règlement, les fabricants d'aliments savent ce qu'ils sont autorisés ou non à y ajouter, tout comme ce qu'ils peuvent en dire avant de les vendre. Cela signifie que, dans la mesure où leurs produits sont conformes, les fabricants sont habilités à les mettre directement sur le marché. Dans ce contexte, le rôle de surveillance du gouvernement s'exerce presque entièrement une fois que le produit est commercialisé.

Par exemple, le règlement stipule lesquels des aliments doivent ou peuvent contenir des vitamines et des minéraux ajoutés ainsi qu'en quelle quantité. Il précise les allégations de santé et nutritionnelles acceptables et comporte des normes qui comprennent des critères microbiologiques et chimiques de même que des exigences en matière d'étiquetage nutritionnel et des allergènes.

En ce qui concerne une plus petite part des produits alimentaires que les fabricants désirent vendre au Canada, des exigences préalables à la mise en marché sont imposées. Plus précisément, des aliments nouveaux et des préparations pour nourrissons doivent être évalués au cas par cas par Santé Canada avant d'être commercialisés.

Pour que de nouvelles règles habilitantes d'application générale soient établies, par exemple pour les additifs alimentaires, une demande préalable à la mise en marché est aussi requise. Quant aux produits qui font l'objet d'exigences avant leur commercialisation, les fabricants doivent présenter des renseignements scientifiques et techniques précis permettant à Santé Canada d'en évaluer l'innocuité.

Une fois les demandes reçues, elles sont soumises à une évaluation préalable à la mise en marché approfondie, laquelle vise l'innocuité et la qualité nutritionnelle, mais tient aussi compte d'autres facteurs comme la qualité, l'efficacité et la comparabilité sur le plan international.

Dans le cas des préparations pour nourrissons ou des aliments nouveaux, si Santé Canada détermine qu'ils sont sans danger, le requérant reçoit une lettre de non-opposition lui permettant de les vendre en toute légalité. En reprenant l'exemple des additifs alimentaires, si un fabricant demande l'autorisation d'en utiliser un ou plusieurs de manière inédite, cette nouvelle utilisation sera autorisée pour tous les fabricants et sera ajoutée à la liste des additifs alimentaires autorisés, incorporés par renvoi au règlement.

[English]

With respect to aquaculture, while Health Canada does not particularly regulate this sector per se, it does play a role in ensuring that food products derived from it are safe. Generally speaking, we participate in four main types of activities that can impact on products of aquaculture: regulatory oversight in relation to chemical contaminants, regulatory oversight in relation to microbial hazards, assessment of novel foods, and providing information to the public. These four activities help to ensure the safety of fish that is to be consumed by Canadians and support informed choice by consumers.

Our standards do not differentiate between aquaculture products and wild harvest. The focus is on the safety and nutritional quality of the final food product.

Beginning with chemical safety, Health Canada is responsible for assessing the risk to human health from exposure to food-borne chemical contaminants. Some examples of contaminants that can be found in fish and seafood include mercury and polychlorinated biphenyl, or PCBs. The primary objective of this work is to ensure that chemicals are not present in food at levels that would pose an unacceptable risk to Canadians' health.

Health Canada scientists undertake regular surveillance to monitor the levels of contaminants in foods. Our scientists also conduct research and evaluate scientific data in order to better understand the effects that chemicals can have on the human body. Each of these activities is an essential component of a risk assessment which provides a basis for developing appropriate strategies to reduce or eliminate the risk of adverse effects from exposure to chemicals.

When an unacceptable risk is identified, appropriate risk management measures must be taken to reduce the risk of adverse health effects from exposure to that contaminant. One risk management measure is the establishment of maximum levels for chemical contaminants in foods. Maximum levels are established by Health Canada and are enforceable by the CFIA. These levels have been established based on the best available scientific information to ensure that Canadians are not exposed to levels of chemical contaminants in their diet that may pose a safety concern. Again, Health Canada does not differentiate between contaminant levels for wild fish or fish from aquaculture. For example, Health Canada has standards for total mercury in commercial fish that are sold at the retail level. Health Canada also develops methods of analysis for contaminants and conducts surveys to determine the level and extent of contamination of food. The Total Diet Study is an example of a national survey that Health Canada conducts to help determine exposure to these chemicals.

[Traduction]

Maintenant, au sujet de l'aquaculture, bien que Santé Canada ne réglemente pas directement ce secteur en soi, il y joue tout de même un rôle en s'assurant que les aliments qu'il produit sont sans danger. D'un point de vue général, nous participons à quatre principaux types d'activités qui peuvent avoir une incidence sur les produits d'aquaculture : la surveillance réglementaire des contaminants chimiques, la surveillance réglementaire des dangers microbiens, l'évaluation des aliments nouveaux, et la communication d'information au public. Ces quatre activités contribuent à assurer la salubrité du poisson et des fruits de mer destinés à la population canadienne et permettent aux consommateurs de faire de bons choix.

Nos normes visent à la fois les produits d'aquaculture et les produits de source sauvage. Nous nous concentrons sur la salubrité et la qualité nutritionnelle du produit alimentaire final.

En ce qui concerne l'innocuité des produits chimiques, Santé Canada est responsable d'évaluer les risques pour la santé humaine causés par l'exposition aux contaminants chimiques d'origine alimentaire. Par exemple, le mercure et les diphényles polychlorés (BPC) font partie de ceux que l'on peut trouver dans le poisson et les fruits de mer. Le principal objectif de ces travaux consiste à faire en sorte que les concentrations en substances chimiques dans les produits alimentaires ne comportent pas de risque inacceptable pour la santé des Canadiens.

Les scientifiques de Santé Canada effectuent des contrôles réguliers des niveaux de contaminants présents dans l'alimentation. Nos scientifiques mènent également des recherches et évaluent les données scientifiques afin de mieux comprendre les effets des produits chimiques sur le corps humain. Chacune de ces activités représente un maillon dans la chaîne d'évaluation des risques qui permet de développer des stratégies de réduction ou d'élimination des risques d'effets indésirables découlant de l'exposition aux produits chimiques.

Lorsqu'un risque inacceptable est cerné, des mesures de gestion appropriées doivent être prises pour réduire le risque d'effets indésirables liés à l'exposition aux contaminants en question. L'une de ces mesures consiste à établir les niveaux maximums de présence de certains contaminants chimiques dans l'alimentation. Les niveaux maximums sont établis par Santé Canada et contrôlés par l'ACIA. Ces niveaux ont été établis en fonction des meilleures informations scientifiques disponibles afin d'assurer que les Canadiens ne sont pas exposés à des niveaux inadmissibles de contaminants chimiques dans leur alimentation. Une fois de plus, Santé Canada ne fait pas la différence entre les niveaux de contaminants pour les poissons sauvages ou d'élevage. Par exemple, Santé Canada a établi des normes pour la présence de mercure dans le poisson commercial vendu au détail. Santé Canada a également développé des méthodes d'analyse des contaminants et mène des analyses afin de déterminer le niveau et la portée de la contamination de l'alimentation. L'Étude canadienne sur l'alimentation totale est un exemple d'un sondage national mené par Santé Canada pour déterminer l'exposition à ces produits chimiques.

The second activity I mentioned refers to the microbiological safety of the Canadian food supply. There are a number of microbiological hazards associated with food products derived from aquatic organisms. Health Canada conducts research, evaluation and standard-setting activities to minimize consumer exposure to micro-organisms in fish and seafood. Some examples include the development of a risk profile on *Clostridium botulinum* in fresh, salted and brined fish in Canada, to better understand the risks associated with this type of product; the development of a smoked fish microbiological guidance document for CFIA and industry; and the development of methods for detection, isolation and characterization of various *Vibrios* species in seafood.

In both of these areas, chemical and microbiological safety, Health Canada standards are generally aligned with international standards. Specifically, Health Canada is actively involved in Codex, the primary multilateral food safety standard-setting body, to set international standards for microbial and chemical contaminants in food.

Next I'll turn to novel foods. As per Division 28 of the Food and Drug Regulations, a novel food is either a substance, including a micro-organism, that does not have a history of safe use as a food; a food that has been manufactured, prepared, preserved or packaged by a process that has not been previously applied to that food and that causes that food to undergo a major change; or a food that is derived from a plant, animal or micro-organism that has been genetically modified. Some food products derived from aquaculture can be considered novel foods and therefore would require a pre-market assessment by Health Canada.

The government's first priority is the health and safety of Canadians when assessing the safety and nutritional equivalence of genetically modified foods. Health Canada scientists conduct a rigorous pre-market safety assessment of all GM foods prior to allowing their sale on the Canadian market.

As you are undoubtedly aware, Health Canada has received a novel food submission for a GM salmon product, and a rigorous review of that submission is currently ongoing.

Finally, one of Health Canada's key activities in relation to helping Canadians maintain and improve their health is to promote conditions that enable Canadians to make healthy choices and provide information so that they can make informed decisions about their health.

In relation to mercury, Health Canada has issued consumption advice to Canadians so that they can enjoy the health benefits of fish while controlling mercury exposure. Mainly this consumption

La deuxième activité à laquelle j'ai fait allusion porte sur la sécurité microbiologique de la nourriture au Canada. Or, il y a plusieurs risques microbiologiques liés à nos aliments dérivés d'organismes aquatiques. Santé Canada mène des activités de recherche, d'évaluation et de normalisation pour réduire l'exposition des consommateurs aux micro-organismes que l'on trouve dans le poisson et les fruits de mer. Par exemple, Santé Canada a développé un profil de risque concernant le *clostridium botulinum* retrouvé dans les poissons que l'on vend frais, salés ou saumurés au Canada, afin de mieux comprendre les risques liés à ce genre de produit. Nous avons également développé un document d'orientation microbiologique pour les poissons fumés à l'intention de l'ACIA et du secteur privé. Enfin, nous avons développé des méthodes de détection, d'isolation et de caractérisation de diverses espèces de vibrions retrouvés dans les fruits de mer.

Dans ces deux domaines, à savoir la sécurité chimique et microbiologique, les normes de Santé Canada sont alignées sur les normes internationales. En fait, Santé Canada participe activement au Codex, le principal organe multilatéral d'évaluation de sécurité alimentaire, qui établit les normes internationales visant les contaminants microbiens et chimiques présents dans la nourriture.

Je passe maintenant aux aliments nouveaux. Conformément au titre 289 du Règlement sur les aliments et drogues, un aliment nouveau est une substance, y compris un micro-organisme, qui ne présente pas d'antécédent d'innocuité comme aliment; un aliment qui a été fabriqué, préparé, conservé ou emballé au moyen d'un procédé qui n'a pas été appliqué auparavant à l'aliment, fait subir à l'aliment un changement majeur; ou un aliment dérivé d'un végétal, d'un animal ou d'un micro-organisme qui a été modifié génétiquement. Certains produits alimentaires dérivés de l'aquaculture peuvent être considérés comme des aliments nouveaux et exigent donc une évaluation précommercialisation par Santé Canada.

La priorité du gouvernement est la santé et la sécurité des Canadiens dans toute évaluation de la sécurité et de l'équivalence nutritive de tout aliment génétiquement modifié. Les scientifiques de Santé Canada mènent des évaluations précommercialisation des plus rigoureuses sur tous les aliments génétiquement modifiés avant d'autoriser leur vente sur le marché canadien.

Comme vous le savez sans doute, Santé Canada a reçu une demande d'aliment nouveau pour un produit de saumon génétiquement modifié, qui fait actuellement l'objet d'une évaluation rigoureuse.

Enfin, l'une des activités clés de Santé Canada pour aider les Canadiens à maintenir, voire améliorer leur santé, est de promouvoir les conditions qui permettent aux Canadiens de faire des choix sains et de leur offrir de l'information afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées sur leur santé.

En ce qui concerne le mercure, Santé Canada a émis des avis de consommation à tous les Canadiens afin que ces derniers puissent profiter des avantages du poisson tout en contrôlant leur

advice entails suggested limits on the consumption of certain types of fish, as well as suggested limits for certain vulnerable populations such as children and pregnant women.

Due to the health benefits of fish, *Canada's Food Guide* suggests that Canadians eat at least two servings of fish each week, and it's recommended that Canadians choose fish such as char, herring, mackerel, salmon, sardines and trout. These types of fish are particularly high in omega-3 fatty acids, which have been found to have heart health benefits.

Finally, in 2012, new regulations came into force that strengthened allergen labelling requirements to require clear language and the declaration of otherwise hidden allergens, gluten sources and sulfites. Seafood, including shellfish, fish and crustaceans, is one of the priority allergens and must be identified on food labels, ensuring Canadians with allergies have the information they need to protect themselves.

[*Translation*]

In conclusion, the activities that I have highlighted today support Health Canada's mission to help Canadians maintain and improve their health.

Mr. Chair and members of the committee, this concludes my summary on the role that Health Canada plays relating to the safety of food products derived from aquaculture. Thank you for your time today. I look forward to your questions.

[*English*]

The Chair: Thank you very much. Dr. Kochhar, I understand you have some opening remarks.

Dr. Kochhar: Thank you, Mr. Chairman, for inviting me to appear today as Canada's Chief Veterinary Officer representing the Canadian Food Inspection Agency.

I would also like to thank the committee for your commendable work and interest in studying aquaculture, and I'm pleased that CFIA has been asked to provide input into this study.

Joining me today is a key member of CFIA's animal health team, Dr. Debbie J. Barr, Acting Director, Animal Health, Welfare & Biosecurity Division, Policy and Programs Branch.

exposition au mercure. Cet avis propose des limites de consommation de certains types de poissons, ainsi que des limites supplémentaires pour les populations vulnérables, comme les enfants et les femmes enceintes.

À cause des effets bénéfiques du poisson, le Guide alimentaire canadien recommande que l'on consomme au moins deux portions de poisson par semaine, les poissons à préconiser étant l'omble, le hareng, le maquereau, le saumon, les sardines et la truite. En effet, ces types de poissons sont particulièrement élevés en acides gras oméga-3, qui possèdent des vertus bénéfiques pour le cœur.

Enfin, en 2012, de nouveaux règlements sont entrés en vigueur pour renforcer les exigences d'étiquetage des allergènes et exiger l'utilisation d'un langage plus clair et l'indication d'allergènes, de sources de gluten et de sulfites tenus cachés jusque-là. Les fruits de mer, y compris les mollusques, les poissons et les crustacés, sont d'importants allergènes et doivent donc être signalés sur les étiquettes, de façon que les Canadiens souffrant d'allergies puissent être munis de l'information dont ils ont besoin pour se protéger.

[*Français*]

En conclusion, les activités dont je vous ai parlé aujourd'hui soutiennent la mission de Santé Canada qui consiste à aider la population canadienne à préserver et à améliorer son état de santé.

Monsieur le président et membres du comité, cela conclut mon résumé du rôle que joue Santé Canada à l'égard de l'innocuité des produits alimentaires issus de l'aquaculture. Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé et j'attends vos questions avec beaucoup d'intérêt.

[*Traduction*]

Le président : Merci beaucoup. Docteur Kochhar, je crois que vous avez des remarques liminaires.

Dr Kochhar : Je vous remercie, monsieur le président, de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui à titre de vétérinaire en chef du Canada et représentant de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Je voudrais également remercier le comité pour son remarquable travail et pour l'intérêt qu'il porte à l'étude de l'aquaculture. Je suis heureux que l'on ait demandé à l'ACIA de vous faire part de ses observations au sujet de la présente étude.

Je suis ici aujourd'hui en compagnie d'un membre clé de l'équipe de la santé des animaux de la l'ACIA, la Dre Debbie J. Barr, directrice intérimaire de la Division de la santé, du bien-être et de la biosécurité des animaux, à la Direction générale des politiques et des programmes de l'agence.

[Translation]

We are a scientific regulator. The CFIA's mandate is to enhance the health and well-being of Canada's people, environment and economy by safeguarding food, animals and plants.

[English]

Our work does touch aquaculture, which involves farming of aquatic organisms such as finfish, crustaceans and mollusks. Minister Shea, Minister of Fisheries and Oceans Canada, has already reported to this committee that aquaculture is the fastest growing food production sector worldwide, now supplying approximately 50 per cent of the global demand for fish and seafood and likely to continue to increase by 7 per cent each year in the future.

In Canada, aquaculture is conducted in all 10 provinces, as well as in the Yukon. The industry generates 174,000 tonnes of product, worth \$2 billion in total economic activity annually and farm gate over \$800 million.

Mr. Chairman, industry is responsible for producing safe food and assuring the health of the aquatic animals they produce. The CFIA's job is to verify industry's compliance with pertinent regulations.

In the case of fish being raised for human consumption and processed at federally registered establishments, we follow the Fish Inspection Regulations. This applies to all fish, whether they are farmed or wild caught. All fish must meet regulatory requirements for safety, wholesomeness and identity.

In addition to the requirements set out by the fish inspection regulations, the Food and Drugs Act prohibits the sale of fish deemed unfit to eat. CFIA testing results of domestic fish products, including farmed fish, have consistently shown a high rate of compliance. Canada's food safety system continues to be recognized as one of the best in the world.

Mr. Chair, a key way the CFIA addresses aquatic animal diseases of finfish, mollusks and crustaceans is through Canada's National Aquatic Animal Health Program. The Canadian Council of Fisheries and Aquaculture Ministers agreed that aquatic animal health should move from Fisheries and Oceans Canada to the CFIA. With the ongoing development and implement of the NAAHP, the National Aquatic Animal Health Program, after January 1, 2015, the CFIA will be the sole federal regulator for aquatic animal diseases in Canada. Co-delivered by the CFIA and Fisheries and Oceans Canada, the NAAHP is consistent with the international standards set by the

[Français]

Nous sommes un organisme de réglementation à vocation scientifique. L'ACIA a pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être des Canadiens, l'environnement et l'économie en assurant la salubrité des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux.

[Traduction]

Notre mandat vise donc l'aquaculture, étant donné qu'il est question d'élevage d'organismes aquatiques comme des poissons à nageoires, des crustacés et des mollusques. Mme Shea, ministre de Pêches et Océans, a déjà déclaré devant ce comité que l'aquaculture était le secteur de production alimentaire connaissant la croissance la plus rapide sur la planète, puisqu'il répond maintenant à près de 50 p. 100 de la demande mondiale en poissons et produits de la mer, et que cette croissance devrait se poursuivre à long terme à raison de 7 p. 100 par année.

Au Canada, l'aquaculture se pratique dans les 10 provinces, ainsi qu'au Yukon. L'industrie génère 174 000 tonnes de produits, ce qui représente une activité économique totalisant 2 milliards de dollars par année et des revenus à la ferme de plus de 800 millions de dollars.

Monsieur le président, l'industrie est tenue de produire des aliments sains et de veiller à la santé des animaux aquatiques résultant de ces activités d'élevage. L'ACIA a la responsabilité de vérifier si l'industrie se conforme aux règlements pertinents.

En ce qui concerne l'élevage de poissons destinés à la consommation humaine et transformés dans des établissements agréés par le gouvernement fédéral, nous appliquons le règlement sur l'inspection du poisson. Ce règlement vise tous les poissons, qu'il s'agisse de poissons d'élevage ou de poissons sauvages. Tous les poissons doivent répondre aux exigences réglementaires en matière de salubrité, de comestibilité et d'identité.

Outre les exigences énoncées dans le Règlement sur l'inspection du poisson, la Loi sur les aliments et drogues interdit la vente de poissons jugés impropres à la consommation. Les résultats des analyses de l'ACIA auxquelles ont été soumis des produits de poissons d'origine canadienne, y compris des poissons d'élevage, confirment invariablement un taux de conformité élevé. Le système de salubrité des aliments du Canada est toujours reconnu comme l'un des meilleurs au monde.

Monsieur le président, le Programme national sur la santé des animaux aquatiques (PNSAA) du Canada est l'un des principaux moyens qu'utilise l'ACIA pour lutter contre les maladies des animaux aquatiques comme les poissons à nageoires, les mollusques et les crustacés. Le Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture convient que Pêches et Océans Canada devrait transférer à l'ACIA sa responsabilité liée à la santé des animaux aquatiques. Avec l'élaboration et la mise en œuvre en cours du PNSAA, l'ACIA sera, à compter du 1^{er} janvier 2015, le seul organisme de réglementation fédéral des maladies des animaux aquatiques au Canada. Mis en œuvre en partenariat par

World Organisation for Animal Health. The NAAHP focuses on aquatic animal diseases that have been designated as reportable or notifiable.

[*Translation*]

These are diseases that require immediate control measures or eradication given their repercussions on Canada's trade, economy and environment.

[*English*]

The NAAHP facilitates and expands trade opportunities for aquatic animals and their products through aquatic animal health certification for exports when required by importing countries.

On the import side, under NAAHP, Canada requires permits for susceptible species of finfish, mollusks and crustaceans to mitigate the risk of disease introduction into Canadian aquatic animal populations and natural waters. Exporting countries must certify that susceptible species meet import requirements, and Canadian importers must meet import permit requirements.

When aquatic animal disease does occur domestically, there can be dramatic economic repercussions. Currently, the CFIA's response to reportable aquatic diseases has been decided on a case-by-case basis. Between 2012 and 2014, the CFIA responded to seven outbreaks of reportable aquatic animal diseases. The industry was compensated over \$84 million by the federal government for costs associated with ordered destruction of animals as is provided for under the Health of Animals Act. It is recognized that this approach is not sustainable for the long term.

Important lessons have been learned from these events. The agency's experience with east coast marine finfish aquaculture has indicated that the industry may not have sufficient infrastructure at present, either individually or collaboratively, to appropriately respond to mass mortality events associated with disease outbreaks. In addition, farm proximity and stocking practices are factors that influence disease spread, and permissions being granted for aquaculture sites must take these disease risks into consideration. We encourage the aquaculture industry across Canada to take stronger and more consistent precautions to minimize the risk of the introduction and spread of infectious organisms into or between the populations.

l'ACIA et Pêches et Océans Canada, le PNSAA respecte les normes internationales établies par l'Organisation mondiale de la santé animale. Le PNSAA met l'accent sur les maladies des animaux aquatiques qui sont déclarables ou à notification immédiate ou annuelle.

[*Français*]

Il s'agit de maladies qui exigent la mise en place immédiate de mesures de lutte ou d'éradication compte tenu de leurs répercussions sur le commerce, l'économie et l'environnement du Canada.

[*Traduction*]

Le PNSAA facilite et élargit l'accès aux débouchés commerciaux pour les animaux aquatiques et leurs produits grâce à la délivrance de certificats zoosanitaires pour les animaux aquatiques destinés à l'exportation, lorsque le pays importateur l'exige.

Pour ce qui est des importations, le Canada exige, aux termes du PNSAA, la détention d'un permis pour les espèces de poissons, de mollusques et de crustacés vulnérables afin d'atténuer le risque d'introduction de maladies dans les populations d'animaux aquatiques et les eaux naturelles du Canada. Les pays exportateurs doivent certifier que les espèces vulnérables respectent les exigences à l'importation, et les importateurs canadiens doivent aussi répondre aux exigences du permis d'importation.

Lorsqu'une maladie touchant les animaux aquatiques est décelée au pays, les conséquences économiques peuvent être dramatiques. À l'heure actuelle, l'ACIA décide au cas par cas d'intervenir lorsque surviennent des maladies à déclaration obligatoire chez les animaux aquatiques. Ainsi l'agence est-elle intervenue à sept reprises dans de telles situations entre 2012 et 2014. Le gouvernement fédéral a versé 84 millions de dollars à l'industrie pour les coûts associés à l'élimination obligatoire des animaux visés, aux termes de la Loi sur la santé des animaux. Il est reconnu que cette approche n'est pas viable à long terme.

Nous avons tiré d'importantes leçons de ces situations. À la lumière de l'expérience acquise avec les élevages de poissons marins sur la côte Est, l'ACIA a constaté que l'infrastructure de l'industrie, individuelle ou collective, ne permet pas de faire face aux incidences de mortalité massive associées à ces épidémies. De plus, la proximité des exploitations et les pratiques d'ensemencement sont des facteurs qui influent sur la propagation de la maladie; il est donc important de tenir compte de ces risques avant d'autoriser des activités d'aquaculture à un site donné. Nous encourageons l'industrie aquacole d'un bout à l'autre du Canada à favoriser l'adoption de meilleures pratiques de biosécurité et de mesures de prévention plus uniformes qui minimiseront le risque d'introduction et de propagation d'organismes infectieux au sein d'une population ou entre populations.

As we move to full implementation of the NAAHP, the CFIA intends to implement domestic movement requirements as of December 31, 2014. The foundation for this final part of NAAHP is the declaration of the reportable disease status of each province or part of a province and the coastal waters across Canada. Under this new part of the program, movement within Canada of salmonids and shellfish will be prohibited or permitted depending on the disease status at origin and destination.

Where waters are declared infected, the CFIA is also proposing to move from a disease eradication approach to a containment approach within the infected area. The agency is also proposing movement controls to prevent further spread of disease beyond the infected waters. Under a containment approach, animals will no longer be ordered destroyed, as eradication is not considered to be feasible.

[Translation]

In the long term, the transformation and modernization program of the CFIA's inspections includes the creation of an authorization system based on the aquaculture industry's implementation of adequate preventive control plans that will be created and implemented by the industry to protect these aquatic animals from diseases and minimize risks to human health.

[English]

In addition to strong preventative risk mitigation measures, the industry is encouraged to consider a private insurance program similar to that developed by Canada's poultry industry to cover potential losses.

A healthy future for aquaculture in Canada relies on a responsive and responsible industry. To this end, CFIA will continue its collaborative work with Fisheries and Oceans Canada and other government departments and agencies, with provincial, territorial and municipal authorities, with other stakeholders, as well as with industry to support a self-sustainable aquaculture industry in Canada.

Thank you.

The Chair: Thank you.

Senator Hubley: Thank you very much for your presentations this evening, and welcome.

We have heard a great deal of information on the role that each of your departments plays in the aquaculture industry. I'm going to look at some of the information that we had come back to this committee through our visit to the West Coast, looking at the aquaculture industry there. There was a strong feeling that the current federal-provincial regulatory framework governing aquaculture leads to overlap and duplication. The framework is complex, cumbersome and costly. That is layered against what the Honourable Gail Shea, the Minister of Fisheries and Oceans, has

Dans le cadre de la mise en œuvre intégrale du PNSAA, l'ACIA prévoit d'appliquer des exigences relatives au transport en territoire canadien à compter du 31 décembre 2014. Cette dernière partie du PNSAA se fonde sur la déclaration du statut de chaque province ou d'une partie d'une province et des eaux côtières du Canada quant aux maladies déclarables. En vertu de cette nouvelle partie du programme, le transport au Canada des salmonidés ainsi que des mollusques et des crustacés sera interdit ou permis en fonction du statut zoosanitaire aux points d'origine de destination.

Si des eaux sont déclarées infectées, l'ACIA propose également de passer d'une approche d'éradication de la maladie à une approche de confinement au sein de la zone infectée. L'agence proposera d'établir des mesures de contrôle des déplacements en vue d'éviter toute autre propagation de la maladie en-dehors des eaux infectées. L'adoption d'une approche de confinement évitera d'ordonner l'élimination d'animaux, puisque l'éradication n'est plus considérée comme réalisable.

[Français]

À long terme, le programme de transformation et de modernisation de l'inspection de l'ACIA prévoit la création d'un système d'autorisation fondé sur la mise en place par l'industrie aquacole de plans de contrôle préventif adéquats; des plans qui sont conçus et mis en œuvre par l'industrie pour protéger ces animaux aquatiques contre les maladies et qui minimisent les risques pour la santé humaine.

[Traduction]

En plus de solides mesures d'atténuation des risques à titre préventif, l'industrie est encouragée à envisager l'adoption d'un programme d'assurance privé, semblable à celui élaboré par l'industrie avicole du Canada, pour couvrir les pertes possibles.

La prospérité à long terme de l'aquaculture au Canada passe par une industrie apte à réagir et responsable. À cette fin, l'ACIA poursuivra son partenariat avec Pêches et Océans Canada et d'autres ministères et organismes, avec les autorités provinciales, territoriales et municipales, avec d'autres intervenants ainsi qu'avec l'industrie afin de favoriser une industrie aquacole durable au Canada.

Je vous remercie.

Le président : Merci.

La sénatrice Hubley : Je vous remercie beaucoup pour vos exposés et je vous souhaite la bienvenue.

Nous avons beaucoup entendu parler du rôle que joue chacun de vos ministères dans l'industrie aquacole. Je vais me reporter à des renseignements que nous avons reçus à la suite de la visite que nous avons effectuée sur la côte Ouest pour étudier l'industrie de l'aquaculture. On a eu la nette impression que le cadre réglementaire fédéral-provincial qui régit l'aquaculture donne lieu à des chevauchements et à des doubles emplois. Le cadre est complexe, fastidieux et coûteux. Il faut en tenir compte en regard de la déclaration de Mme Gail Shea, ministre de Pêches et

already realized, that 50 per cent of the global demand for fish and seafood will likely increase by 7 per cent each year into the future. I would think that that's not going to happen unless there is a new aquaculture act, or certainly the regulatory framework has to be modified. I'm wondering, to both of you, first the CFIA, if you can see your role being implemented into an aquaculture act that would focus mainly on the aquaculture industry.

Dr. Kochhar: One thing that is very clear on our part is that we are actually responsible for the disease aspect in the aquatic animal industry, so in terms of working with the provincial and territorial partners, along with DFO as well as Health Canada, we would be very much be part of that should there be a specific aquaculture act that also encompasses the aquatic animal diseases aspect.

Mr. Papadopoulos: As with the CFIA, Health Canada would certainly work with the Department of Fisheries and Oceans and other departments and lead authorities at the federal level as required on any new legislative initiatives that impact upon our mandate. It's difficult to speculate on how that role might play out, but I would draw attention to the fact that, in the case of Health Canada's mandate and oversight, we look at the final product rather than the aquaculture sector, so we're focused on the safety of the final fish and seafood product. As such, I'm not sure if it would be subsumed per se. In other cases, references tend to be made to the Food and Drugs Act and Regulations and the standards they spell out because they apply to foods regardless of their origin.

Senator Raine: Thank you very much. I have questions for both of you. First of all, Mr. Papadopoulos, with regard to mercury exposure, when you measure the mercury in wild and farmed salmon, is there a difference in the amount of mercury in the two different kinds of fish?

Mr. Papadopoulos: I'm not aware of any differences in the levels. I know that there are differences in levels based on the type of fish because of bioaccumulation. Larger, predatory fish tend to have higher mercury level readings than smaller types of fish, and that is what drives the consumption advice with regard to certain types of fish, again especially for certain vulnerable subpopulations.

I'm not aware of whether we've measured differences between farmed and wild harvest fish, but our focus is on ensuring that those levels, whether for farmed or aquatic, are below the levels that would pose a safety risk for Canadians.

Senator Raine: Would you state that mercury levels in farmed fish in Canada are within the limits allowed for mercury?

Mr. Papadopoulos: I don't know whether my colleagues from CFIA have any data from a surveillance perspective from their role in enforcing those levels. I'm not aware of any overexposure

Océans, selon laquelle la moitié de la demande mondiale de poissons et de fruits de mer augmentera très probablement de 7 p. 100 par année. J'ai l'impression que cela n'arrivera pas à moins d'une nouvelle loi sur l'aquaculture, ou du moins une refonte du cadre réglementaire. J'aimerais demander à tous les deux, mais d'abord à l'ACIA, si vous pourriez envisager que votre rôle soit intégré à une loi sur l'aquaculture qui serait centrée principalement sur l'industrie aquacole.

Dr Kochhar : Une chose nous apparaît très évidente, c'est que nous assumons en fait la responsabilité du dossier « maladie » de l'industrie des animaux aquatiques. Nous serions donc tout à fait disposés à collaborer avec des partenaires provinciaux et territoriaux, le MPO et Santé Canada, dans une démarche visant à élaborer une loi portant précisément sur l'aquaculture et qui engloberait l'élément des maladies des animaux aquatiques.

M. Papadopoulos : À l'instar de l'ACIA, Santé Canada collaborerait certainement avec le ministère des Pêches et des Océans et d'autres ministères et autorités fédérales sur toute nouvelle initiative législative qui aurait une incidence sur notre mandat. Il est difficile d'imaginer la nature de ce rôle, mais j'aimerais attirer votre attention sur le fait que, de par son mandat, Santé Canada surveille le produit final et non le secteur. En l'occurrence, le ministère s'intéresserait plutôt à la salubrité du produit final de poissons et de fruits de mer. C'est pourquoi je ne suis pas sûr que Santé Canada serait intégré à pareille démarche. On cite souvent aussi la Loi sur les aliments et drogues, ainsi que les règlements et normes connexes, qui s'appliquent à tous les aliments, quelle que soit leur origine.

La sénatrice Raine : Je vous remercie. J'ai des questions à vous poser à tous deux. Tout d'abord, monsieur Papadopoulos, en ce qui concerne l'exposition au mercure, quand vous mesurez le mercure chez les saumons sauvages et de culture, y a-t-il une différence chez les uns par rapport aux autres?

M. Papadopoulos : Je ne suis au courant d'aucune différence dans le niveau de mercure. Je sais qu'il y a des différences dans les niveaux en fonction du type de poisson à cause de la bioaccumulation. Les poissons prédateurs, qui sont plus gros, ont tendance à avoir un taux de mercure supérieur à celui des plus petits poissons, d'où les avis liés à la consommation de certains types de poisson par certains groupes vulnérables.

Je ne sais pas si nous avons tenté d'identifier les différences entre les poissons sauvages et d'élevage, mais nous cherchons surtout à faire en sorte que ces niveaux, que ce soit chez les uns ou chez les autres, soient inférieurs à ceux qui poseraient un risque pour les Canadiens.

La sénatrice Raine : Est-ce que vous diriez que les niveaux de mercure chez les poissons d'élevage du Canada s'inscrivent dans les limites permises?

M. Papadopoulos : Je ne sais pas si mes collègues de l'ACIA ont des données, puisque ce sont eux qui veillent au respect de ces niveaux. Je n'ai pas entendu parler de surexposition, que ce soit

levels from either a wild or a harvest perspective. I would have to look into the details and get back to you regarding any data we have.

Dr. Kochhar: I'll have to go back too as I don't have it off the top of my head. Generally the compliance rates for the wild fish and the farmed fish are very much within permissible limits. Should something be seen at the federally registered establishments that is above the levels, we obviously have ways and mechanisms through which we won't allow it to reach the consumers.

Senator Raine: My second question is about infectious salmon anemia. Some people state that it is a problem. I know it has been detected in eastern Atlantic salmon. Has there been any ISA in Pacific fish farms?

Dr. Kochhar: Actually, ISA has not been detected on the West Coast. I would invite Dr. Barr to give you more information about that.

Dr. Barr: We've done extensive surveillance on the West Coast of the wild fish populations. Over a multi-year period with a statistically significant population of samples, all samples have come back negative for ISA in the wild population.

With respect to the domestic population, one of the things that CFIA wanted to undertake was to see if there were gaps in the testing that's already being done. A number of tests are being done on farmed fish by both the industry and the province. Our surveillance group did a comprehensive analysis of all the testing to determine if there were any gaps that CFIA needed to fill with targeted surveillance. They were satisfied that the negative results being found indicate that ISA is not present at this time in British Columbia.

Senator Raine: Do scientists know why this virus is present on the East Coast and not on the West Coast?

Dr. Barr: If the virus gets into a wild animal reservoir, then the virus can be transmitted to the farmed fish in the vicinity. It's known to be present in the wild reservoir on the East Coast.

Senator Raine: Thank you very much.

Senator Poirier: My first question is for Dr. Kochhar. You mentioned that you would encourage the industry to consider private insurance plans similar to the kind held by the poultry industry; and there's crop insurance as well. Has any work been done on that? Does insurance exist that they could access, or would they have to start from scratch? Is there anything you're aware of?

chez les poissons d'élevage ou les poissons sauvages. Il faudrait que je me renseigne et je vous ferai parvenir les données que nous avons en main.

Dr Kochhar : Moi aussi, je devrai me renseigner, parce que je n'ai pas ces données sous la main. De façon générale, les taux de conformité, relativement au poisson sauvage et d'élevage sont tout à fait dans les limites permises. Si un établissement enregistré sous le régime fédéral affichait un niveau supérieur, nous avons les moyens et des mécanismes appropriés pour empêcher que le produit atteigne les consommateurs.

La sénatrice Raine : Ma deuxième question concerne l'anémie infectieuse du saumon. Certaines personnes nous ont dit que cela pose un problème. Je sais qu'on l'a décelée chez le saumon de l'Atlantique de l'Est. Est-ce qu'il y en a eu dans des exploitations aquacoles du Pacifique?

Dr Kochhar : En fait, aucun cas d'anémie infectieuse du saumon n'a été relevé sur la côte Ouest. J'invite le Dre Barr à vous en dire plus sur le sujet.

Dre Barr : Nous avons fait une surveillance approfondie des populations de poisson sauvage de la côte Ouest. Sur plusieurs années, avec des échantillonnages statistiquement significatifs des populations, tous les échantillons de poisson sauvage ont affiché un résultat négatif pour ce qui est de l'anémie infectieuse du saumon.

À propos de la population au pays, l'ACIA voulait entreprendre des mesures pour déceler les lacunes potentielles dans les contrôles déjà en place. Certains contrôles ont été effectués sur le poisson d'élevage tant par l'industrie que par la province. Notre groupe de surveillance a effectué une analyse approfondie de tous les contrôles afin de déterminer s'il y avait des lacunes à combler par l'ACIA au moyen de surveillance ciblée. Le groupe était satisfait des résultats négatifs, ceux-ci ont indiqué que l'anémie infectieuse du saumon n'est pas présente à l'heure actuelle en Colombie-Britannique.

La sénatrice Raine : Les scientifiques savent-ils pourquoi le virus est présent sur la côte Est et non sur la côte Ouest?

Dre Barr : Si le virus pénètre dans un réservoir d'animaux sauvages, celui-ci peut être transmis aux poissons d'élevage aux alentours. On sait qu'il est présent dans le réservoir d'animaux sauvages de la côte Est.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup.

La sénatrice Poirier : Ma première question s'adresse au Dr Kochhar. Vous dites que vous encourageriez l'industrie à envisager de souscrire des assurances privées un peu comme dans le secteur de la volaille. À cet égard, on pense aussi à l'assurance-récolte. Y a-t-il du nouveau à ce sujet? Ce type d'assurance existe-t-il? Peut-on y avoir accès ou faudrait-il en mettre sur pied? Avez-vous des renseignements à ce sujet?

Dr. Kochhar: I'm not aware of any existing programs. I'm not sure if we have those at present, but most of these insurance programs are related to Agriculture and Agri-Food Canada and their ability to support the farming community. Dr. Barr, do you have any information?

Dr. Barr: On the East Coast, one would be starting from scratch.

Senator Poirier: Even though this is considered farming, it wouldn't fall under any agriculture crop insurance or anything that already exists.

Dr. Barr: The current programs don't apply to aquatic animals at this time.

Senator Poirier: Last week we met with the Canadian Aquaculture Industry Alliance, which supports a federal aquaculture act. Would this be beneficial to your organization, and if so, why?

Dr. Kochhar: In a federal act, there would have to be a special component related to aquaculture that actually fits into that component. That would be the only situation. However, given that we are in a mixed mandate with DFO, CFIA and the aquatic animal health stream and food as a product, it is still not clear where it would reside. Should there be a specific act in the federal legislation about agriculture that includes aquaculture, it might fit.

Senator Poirier: My next question is for Mr. Papadopoulos. You mentioned in your presentation that Health Canada does not differentiate between the contaminant levels in wild fish or fish from aquaculture.

Do you see more problems in fish aquaculture than you see in the wild fish? Are there more problems and disease, or is it pretty well balanced?

Mr. Papadopoulos: I wouldn't be able to speak to the disease factors as it's not part of my mandate. With respect to contaminant levels, what I meant to say about differentiation is that the standards set by Health Canada are at a level to protect health and safety irrespective of the origin of the fish or seafood product. That's what I mean by no differentiation, as the standard is set at the level required to ensure that exposure to a particular contaminant would not be at a level that would pose an unacceptable risk to health.

Senator Poirier: Do you have any information, Dr. Kochhar? Is there a difference between the number of problems we see in farmed fish compared to wild fish in terms of diseases and such things?

Dr Kochhar : Je ne connais pas de tels programmes. Je ne sais pas s'il en existe, mais la plupart de ces programmes d'assurance sont liés à Agriculture et Agroalimentaire Canada et à leur capacité de soutenir les producteurs. Docteur Barr, avez-vous d'autres renseignements?

Dre Barr : Sur la côte Est, il faudrait créer un programme.

La sénatrice Poirier : Même si on considère qu'il s'agit d'élevage, ceci ne serait pas couvert par une assurance-récolte ou une autre assurance qui existerait déjà.

Dre Barr : Les programmes actuels ne s'appliquent pas aux animaux aquatiques.

La sénatrice Poirier : La semaine dernière, nous avons rencontré l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture, qui est en faveur d'une loi fédérale sur l'aquaculture. Une telle mesure serait-elle avantageuse pour votre organisme, et si oui, pourquoi?

Dr Kochhar : Dans une loi fédérale, il devrait y avoir un volet consacré à l'aquaculture. Ce serait la seule façon de faire. Toutefois, étant donné que notre mandat touche en partie le MPO, l'ACIA et la santé des animaux aquatiques ainsi que les produits alimentaires, il faudrait voir où intégrer un tel volet. S'il y avait un volet précis consacré à l'aquaculture dans une loi fédérale sur l'agriculture, cela pourrait fonctionner.

La sénatrice Poirier : Ma prochaine question s'adresse à M. Papadopoulos. Dans votre présentation, vous dites que Santé Canada ne fait pas de distinction entre les niveaux de contaminants chez les poissons sauvages et chez les poissons issus de l'aquaculture.

Observez-vous davantage de problèmes chez les poissons issus de l'aquaculture que chez les poissons sauvages? Y a-t-il plus de problèmes ou de maladies d'un côté ou de l'autre, ou est-ce que les situations s'équivalent?

M. Papadopoulos : Je ne pourrais pas me prononcer sur les facteurs de maladies, car cela ne fait pas partie de mon mandat. À propos des niveaux de contaminants, les normes établies par Santé Canada visent à protéger la santé et la sécurité, peu importe l'origine du poisson ou du fruit de mer. C'est ce que je veux dire quand je dis qu'il n'y a pas de distinction, les normes sont établies au niveau nécessaire pour veiller à ce que l'exposition à des contaminants en particulier n'atteigne pas un niveau qui entraînerait des risques inacceptables pour la santé.

La sénatrice Poirier : Avez-vous des renseignements, Dr Kochhar? Existe-t-il une différence entre le nombre de problèmes qu'on observe chez les poissons d'élevage en comparaison aux poissons sauvages en ce qui concerne les maladies et autres?

Dr. Kochhar: I will have to go back and look at it in a comparative way. However, we have a good surveillance program for the wild side of things and the farmed side of things. Nothing significant has been observed, but to be more precise I would have to go back and look at that in a comparative way.

Senator Poirier: If you could provide that to the committee, it would be interesting to see.

Senator Munson: I like the idea of the comparative analysis of wild fish and aquaculture.

Aquaculture has been given a rough ride it seems in the last few years. What is your general assessment today of aquaculture? We seem to have such a small niche in the world in terms of selling our fish, and yet you talk about one of the best surveillance systems in the world. It seems that if we have one of the best surveillance systems in the world, we have healthy fish. Can you give me your general assessment of how you view aquaculture farming and the healthy and sometimes not-so-healthy situations?

Dr. Barr: If I were to characterize that, it would also speak to your earlier question about a comparison of disease in wild versus farmed.

One thing has to be kept in mind that's unique to farming of fish in water as opposed to farming animals on land: When a wild animal dies on land because it's sick, you can find the body, to put it simply, and you can test it for diseases. It's more challenging in the wild aquatic environment. When a wild fish dies, you may never find the body, so it's difficult to make exact comparisons between farmed versus wild for those reasons.

The principles that apply to farming apply to aquaculture as well. There are a lot of steps that can be taken to ensure healthy animals, and animal husbandry practices play a large factor in whether any farmed animal is healthy or not. Farm biosecurity is a huge factor, especially with respect to ISA. That does play a role because healthy animals aren't as stressed, and stressed animals are more likely to get sick. When all of the industry works together they have good animal husbandry, good biosecurity practices in place, and that leads to a very healthy, sustainable aquaculture fish product.

Senator Munson: How do your inspections work? Do people who run these farms know you're coming? Do you have enough people to do your work, or do you come in without announcing and say, "Here we are today. It's five o'clock in the morning; we want to do a full inspection"? Do you have SWAT team aquaculture inspector-type people?

Dr Kochhar : Je vais devoir consulter ma documentation et établir une comparaison. Toutefois, nous avons un bon programme de surveillance côté sauvage et côté élevage. Nous n'avons rien observé de remarquable, mais pour être plus précis, je devrais consulter ma documentation et établir une comparaison.

La sénatrice Poirier : Si vous pouvez fournir ces renseignements au comité, ce serait très intéressant.

Le sénateur Munson : J'aime bien l'idée d'une analyse comparative entre le poisson sauvage et le poisson issu de l'aquaculture.

Il me semble qu'on a fait la vie dure à l'aquaculture au cours des dernières années. Quelle évaluation faites-vous de l'aquaculture aujourd'hui? Il semble que la vente de notre poisson répond aux besoins d'un petit créneau dans le monde, et pourtant vous vous vantez d'avoir l'un des meilleurs systèmes de surveillance au monde. Il me semble que si on avait l'un des meilleurs systèmes de surveillance au monde, nos poissons seraient en santé. Pouvez-vous me dresser un portrait général et me donner votre point de vue sur l'aquaculture et les conditions saines ou moins saines d'élevage?

Dre Barr : Si je devais dresser un portrait, je reviendrais à votre question précédente à propos de la comparaison entre le saumon sauvage et le saumon d'élevage.

Il faut garder à l'esprit les caractéristiques uniques de l'élevage de poisson dans l'eau par opposition à l'élevage d'animaux sur terre : lorsqu'un animal sauvage meurt sur terre parce qu'il est malade, on peut retrouver son cadavre et on peut faire un contrôle pour les maladies. C'est plus difficile dans le cas d'un environnement aquatique sauvage. Lorsqu'un poisson sauvage meurt, on ne retrouvera peut-être jamais son cadavre, il est donc difficile d'effectuer des comparaisons précises entre les poissons d'élevage et les poissons sauvages.

Les principes qui s'appliquent à l'élevage s'appliquent également à l'aquaculture. On peut prendre de nombreuses mesures pour veiller à la santé des animaux. Les pratiques d'élevage sont très importantes à cet égard pour déceler si les animaux d'élevage sont en santé ou non. La biosécurité agricole est un facteur de taille, surtout en ce qui concerne l'anémie infectieuse du saumon : les animaux en santé ne sont pas autant stressés et les animaux stressés ont davantage tendance à être malades. Lorsque toute l'industrie travaille ensemble, on remarque de bonnes pratiques d'élevage d'animaux, de bonnes pratiques en matière de biosécurité, ce qui permet d'obtenir une aquaculture durable qui produit des poissons en très bonne santé.

Le sénateur Munson : Comment se déroulent vos inspections? Est-ce que les producteurs savent que vous venez les visiter? Avez-vous assez de personnel pour mener à bien vos activités? Ou, arrivez-vous à l'improviste en disant à l'inspecteur : « Nous faisons une inspection aujourd'hui, il est 5 heures du matin et nous voulons faire une inspection complète »? Avez-vous des inspecteurs en aquaculture qui forment un groupe d'intervention d'urgence par exemple?

Dr. Kochhar: In terms of disease scenarios, this is more of a sampling program which is based on our assessment at the product sites. For the fish that are caught and processed at the federally registered establishments, we have a sound monitoring system because we have inspection staff available at those processing facilities. Most of the time that is a great way for us to actually look at whether there is any symptom of a disease or in general.

In the case of generally looking at the farmed fish, we have programs in place in which we actually do assessment based on frequency, which kind of farm is there, what the susceptibility is and what the biosecurity is. These are the things that are actually built into all our inspection programs.

Senator Munson: Do you have enough inspectors to do your job?

Dr. Kochhar: In terms of aquatic animal health, we are transitioning from DFO to CFIA and we are continuously putting our programs together to make sure we cover the most aspects of that particular aquaculture related to disease.

Senator Munson: In some situations, CFIA may order the destruction of diseased fish. In other instances it may be determined that it is not necessary to order the destruction of the fish, and as a result fish will be sent for processing.

The idea is you see a fish in a can, so it's okay to eat it if it's in a can but not eat it if it's sitting right in front of you. When is it necessary to order the destruction of diseased fish, and when can diseased fish be processed for human consumption? I find that confusing.

Dr. Kochhar: The destruction orders are basically intended to prevent the spread of disease from one farm to another. We provide that order to take out that particular fish farm and avoid the spread so that the cleaning and disinfection can happen.

Most of the diseases I must say, for example, ISA or others, are not a food safety concern. Basically when you are using that fish to depopulate, which is the term we use, and for the processor it is not a food safety hazard. You can process it and that can be eaten, but the intent of making sure that disease does not spread to other farms is when we go in and order the fish destroyed.

Dr. Barr: The fish itself might be sick from a disease that affects the fish, but it doesn't mean that the meat is not healthy to eat, and there is no risk to human health.

Destruction, as Dr. Kochhar said, is normally when you are trying to eradicate a disease. One factor that always comes into play is how do we minimize the impact of losses on a producer

Dr Kochhar : Dans le cas des maladies, il s'agit plutôt d'un programme d'échantillonnage qui est basé sur notre évaluation sur place. En ce qui concerne les poissons qui sont pêchés et transformés dans des établissements enregistrés au fédéral, nous avons un système de surveillance sûr parce que nous avons des inspecteurs dans les usines de transformation. La plupart du temps, il s'agit d'une bonne façon pour nous de faire une évaluation générale ou de détecter des symptômes de maladie.

Si on se penche sur le cas des poissons d'élevage, nous avons des programmes en place dans le cadre desquels nous faisons des évaluations selon la fréquence, le type d'élevage, les problèmes potentiels et le type de mesures de biosécurité en place. Voilà les éléments qui sont compris dans tous nos programmes d'inspection.

Le sénateur Munson : Y a-t-il assez d'inspecteurs pour faire le travail?

Dr Kochhar : Au niveau de la santé des animaux aquatiques, nous sommes en train de faire la transition entre le ministère des Pêches et Océans et l'Agence canadienne de l'inspection des aliments et nous essayons continuellement de regrouper nos programmes afin de couvrir le plus possible ce secteur de l'aquaculture en ce qui a trait à la maladie.

Le sénateur Munson : Parfois, l'ACIA ordonne la destruction des poissons malades. Dans d'autres cas on aura peut-être décidé qu'il n'est pas nécessaire d'aller jusque-là, et donc les poissons seront utilisés pour la transformation.

L'idée c'est que si on voit du poisson en boîte, on peut le manger mais pas si le poisson se retrouve en face de vous. Quand est-il nécessaire d'ordonner la destruction de poissons malades et quand ces poissons malades peuvent-ils être transformés pour la consommation humaine? Ça porte à confusion.

Dr Kochhar : Le but des ordonnances de destruction est d'empêcher la propagation d'une maladie d'une ferme à l'autre. Nous émettons l'ordonnance pour isoler une ferme piscicole précise afin d'empêcher la propagation et de permettre le nettoyage et la désinfection.

Je dois vous dire que la plupart des maladies, par exemple l'ISA, ne présentent pas de menace à la salubrité alimentaire. En gros, lorsqu'on utilise ce poisson à des fins de dépeuplement, c'est le mot qu'on emploie, cela ne représente pas pour le transformateur de danger pour la sécurité sanitaire des aliments. On peut le transformer et on peut le manger, mais le but c'est de nous assurer que la maladie ne se propage pas à d'autres fermes et c'est pour cela que nous ordonnons que les poissons soient détruits.

Dre Barr : Le poisson lui-même peut souffrir d'une maladie qui affecte d'autres poissons, mais ça ne veut pas dire que la chair n'est pas bonne à manger, il n'y a aucun risque pour la santé humaine.

La destruction, comme M. Kochhar a dit, a lieu lorsqu'on essaie d'éliminer une maladie. La question qu'il faut toujours se poser est de savoir comment on peut minimiser l'impact des pertes

while at the same time maximizing our need to avoid disease spread and where it is possible to allow salvage of some of the value of the animals. Whether they are fish or whether they are terrestrial animals, it's an accepted way of avoiding total destruction.

Senator McInnis: I have here that the CFIA website says not to use ISA infectious salmon as bait. Do not put in the water and clean clothing at high heat. If that's true, you're saying that it could be eaten?

Dr. Barr: By other fish, not by people.

Senator McInnis: I didn't get that. You make a fish meal out of it.

Dr. Barr: No, the bait could infect another fish, so that's why they have that.

Senator McInnis: Well, I'm not sure that I want to eat it as a human when you don't want fish to have it. That's amazing.

There are many stories, rumours and so on about infectious salmon anemia, and it would be important for you to explain to the committee exactly what it is and if it is harmful to humans. I guess it's not, so we can eat it. You've answered the next question I was going to ask. You obviously have approved it for human consumption, I presume? If so, then that begs the other question: Why, then, do you slaughter them at times by the hundreds of thousands? Are there different levels of ISA? What triggers the slaughtering of these fish?

Dr. Kochhar: First, as Dr. Barr mentioned, if used as bait, fish that is infected with ISA could cause disease in other fish, so we want to avoid that. We want to contain the disease, so that's why it is not allowed. ISA is not a food safety or human health concern because that disease is not transmitted from fish to humans. It does not have any of that effect; however, it is transferred from fish to fish, so that's why we say not to use infected fish as bait.

The second component is when we order the animals destroyed. As I mentioned earlier, we order the animals destroyed for containing the disease so that it is not spread. However, they are slaughtered to salvage the value if they are infected. We also use a particular methodology where we need to have salmon at a particular weight so you can actually salvage the potential. At the point that animal is slaughtered, they can be processed further and actually used as food.

Senator McInnis: Is any notice put on the fish at Loblaw's or Sobeys?

Dr. Kochhar: No, no such labelling is done.

Senator McInnis: People could be eating this as we speak and it's okay?

sur le producteur et en même temps empêcher le plus possible la propagation de cette maladie et récupérer une partie de la valeur des animaux. Qu'il s'agisse de poissons ou d'autres animaux terrestres, c'est une façon acceptable d'éviter une destruction totale.

Le sénateur McInnis : Dans son site web, l'ACIA dit qu'il ne faut pas utiliser comme appât des saumons infectés de l'anémie infectieuse. Il ne faut pas le mettre dans l'eau et il faut laver les vêtements à une température élevée. Et malgré tout, vous dites qu'on peut les manger?

Dre Barr : D'autres poissons, pas des personnes.

Le sénateur McInnis : Je ne comprends pas. Vous pouvez en faire un repas pour les poissons.

Dre Barr : Non, l'appât pourrait infecter un autre poisson, c'est pour cela qu'ils le disent.

Le sénateur McInnis : Eh bien, je ne sais si en tant qu'humain je vais le manger si vous ne voulez pas que les poissons le mangent. C'est incroyable.

Il y a beaucoup d'histoires, de rumeurs, et cetera, à propos de l'anémie infectieuse du saumon et je crois qu'il serait important que vous expliquiez au comité exactement ce que c'est et si oui ou non c'est dangereux pour les humains. Je suppose que ça ne l'est pas et que nous pouvons les manger. Vous avez répondu à la question que j'allais vous poser. Pourquoi, alors, en abattez-vous parfois des centaines de mille? Est-ce qu'il y a des niveaux différents d'AIS? Comment l'abattage de ces poissons est-il déclenché?

Dr Kochhar : D'abord, comme la Dre Barr l'a dit, si nous nous en servons comme appât, ils pourraient infecter d'autres poissons, ce que nous voulons éviter. Nous voulons limiter la propagation de la maladie et c'est pour cela que ce n'est pas permis. L'AIS ne représente pas de danger pour la salubrité alimentaire ni pour la santé humaine parce qu'il s'agit d'une maladie qui ne peut être transmise aux humains. Ça ne se passe pas ainsi; toutefois, c'est une maladie qui peut être transmise d'un poisson à l'autre et c'est pour cela que nous disons qu'il ne faut pas se servir de poissons infectés comme appât.

Le deuxième aspect porte sur l'ordonnance de destruction. Comme je l'ai dit, on procède ainsi pour contenir la propagation de la maladie. Cependant, on les abat pour en récupérer la valeur et pour ce faire, il faut qu'ils aient un certain poids. L'animal abattu, peut ensuite être transformé en aliment.

Le sénateur McInnis : Y a-t-il un étiquetage spécial de ce poisson chez Loblaw's ou Sobeys?

Dr Kochhar : Non, il n'y en a pas.

Le sénateur McInnis : Et on peut aujourd'hui le consommer sans danger?

Dr. Kochhar: If the farmed fish is processed that way, yes, that could be sold for human consumption.

Senator McInnis: All right. I'm not sure that makes me happy.

They become diseased and experience pest infestation and so on and the industry resorts to drugs and pesticides of some sort. What is the regulatory framework governing the use of these treatments and the potential impact on humans?

Dr. Barr: Any drug that is given to any animal that's capable of affecting a human is subject to withdrawal times, and those withdrawal times have to be strictly observed. Normally, there is a train of documentation that demonstrates that those withdrawal times have been observed. Again, it goes back to the fact that while we worry about the disease in wild animals, we do have inspectors from our fish and seafood department who have to basically ensure that all fish are safe for human consumption before they are allowed to be sold for human consumption.

Dr. Kochhar: I could supplement that with this: Our surveillance programs and residue monitoring programs actually take care of that. If any drugs or any of those chemicals have been used to treat a disease, they have actually been eliminated from the fish body so that none of that residue is actually ever coming into the processing of the fish that is for human consumption.

Senator McInnis: Do you want me to come back?

The Chair: There's no back.

Senator McInnis: Am I out of time?

The Chair: Do you want a final supplementary?

Senator McInnis: I have a lot of questions. Maybe what I could do is submit them to you, and you could respond.

Dr. Kochhar: Okay.

Senator Enverga: Thank you for your presentation. Before, I used to be a sports fisherman. I fished in lakes and sometimes in the ocean. I've seen all of these brochures saying that if you eat this size of fish — several inches — eat it only once a week or, that size, only once a month.

How come we're not doing that in our aquaculture industry? What's the difference between the wild fish and the aquaculture fish, if there's any difference at all?

Mr. Papadopoulos: The consumption advice for fish represents analysis of what levels of a certain contaminant, for example mercury, you might expect to see in a fish. That's where that consumption advice derives from.

Again, the regulatory standards levels that are set to reduce or keep that exposure to a level that does not pose a safety risk would apply to any fish, whether it is from a farm or a wild

Dr Kochhar : Si le poisson d'élevage est transformé de cette façon-là, oui, il pourrait être vendu pour la consommation humaine.

Le sénateur McInnis : Bon. Cela ne me rassure pas beaucoup.

Ils tombent malades et sont atteints d'infestation parasitaire et autres, après quoi l'industrie utilise des drogues et des pesticides quelconques. Quel est le cadre réglementaire régissant l'utilisation de ces traitements et l'impact potentiel sur les humains?

Dre Barr : Toute drogue administrée à un animal susceptible d'être consommé par un humain est assujettie à des périodes de retrait précises, qui doivent être rigoureusement respectées. Normalement, ces périodes de retrait sont documentées. Encore une fois, même si nous nous inquiétons de la présence de maladies chez les animaux sauvages, nous disposons tout de même d'inspecteurs de notre département des pêches et des fruits de mer qui doivent s'assurer que tous les poissons soient propres à la consommation humaine avant d'en permettre la vente.

Dr Kochhar : Je peux ajouter que nous avons des programmes de contrôle et de surveillance des résidus. Toute drogue ou tout produit chimique utilisé pour soigner une maladie doit avoir été totalement éliminé du corps de l'animal avant que celui-ci ne soit transformé en aliment propre à la consommation humaine.

Le sénateur McInnis : Voulez-vous que je revienne?

Le président : Ce n'est pas possible.

Le sénateur McInnis : Est-ce que mon temps est écoulé?

Le président : Voulez-vous une dernière question complémentaire?

Le sénateur McInnis : J'ai de nombreuses questions. Peut-être que je pourrais vous les envoyer.

Dr Kochhar : D'accord.

Le sénateur Enverga : Je vous remercie de votre exposé. Auparavant, je faisais de la pêche sportive. Je pêchais dans les lacs et parfois dans l'océan. J'ai vu toutes ces brochures nous avertissant que si le poisson est de telle taille, soit de plusieurs pouces, il ne faudrait le consommer qu'une fois par semaine ou, d'une autre taille, s'en tenir à une fois par mois.

Pourquoi est-ce différent dans le secteur de l'aquaculture? Quelle est la différence entre le poisson sauvage et le poisson d'élevage, s'il y en a?

M. Papadopoulos : Les conseils en matière de consommation du poisson sont liés aux concentrations de certains contaminants, le mercure par exemple, qu'on pourrait s'attendre à voir dans un poisson. Voilà d'où proviennent les conseils en matière de consommation.

Encore une fois, les normes réglementant les concentrations de contaminants qui visent à réduire ou limiter l'exposition à des niveaux qui ne posent pas de risques pour la santé

harvest. I'm not sure if that answers your question.

Senator Enverga: How come we don't have that kind of limitation if it's a big salmon or a small salmon? How come we don't have those kinds of guidelines to eat this kind of fish?

Mr. Papadopoulos: Those guidelines do apply broadly. They are part of food guide advice and Health Canada information that is provided to the public in healthy eating information. It does actually apply to, for example, salmon, whether it's from aquaculture or wild harvest. That consumption advice, varied for different types of fish, based on the scientific analysis of what you would expect to see in terms of exposure levels, would actually apply to all fish.

Senator Enverga: Don't you think it should be featured, let's say, in the supermarket, saying, "This is a big fish; don't eat too much, or eat only once a week?" Don't you think it should be labelled in supermarkets so that everybody would see what they're eating and what it may cost them? Don't you think we have to label them properly?

Mr. Papadopoulos: There are a number of different tools for ensuring that Canadians have the information they need to make those kinds of choices. The government uses a mix of different kinds of instruments, including labelling, in some types of instances, for health and safety reasons. They also use education and awareness campaigns and outreach through certain partners. There's a mix of instruments there, and there's also information provided by other organizations, often drawing on the government's science and analysis. Sometimes you do see that kind of information displayed at the retail level or given out by third-party organizations that are taking the consumption advice provided by government and helping to distribute it more broadly to Canadians.

Senator Enverga: So far, I haven't seen anything like that. I've been buying fish in stores, and somehow I cannot see any labelling like that. There should be more ways for us to inform our consumers that there are numbers of fish or certain sizes of fish that we're not supposed to eat every day. Don't you believe that we should be labelling all of this fish in the supermarket or in the stores or anywhere? We should be more open with our product. Is that correct?

Mr. Papadopoulos: I would certainly agree that it's very important that Canadians have access to that kind of information. The government will use a variety of different measures to do that. Again, mandatory labelling is used in certain instances, so there are mandatory labelling requirements, for example, with respect to priority allergens or to some kinds of nutritional information. There is a high threshold for a mandatory labelling requirement in terms of having an important health and safety driver, and sometimes we can achieve the same objective of ensuring that information gets to

s'appliqueraient à n'importe quel poisson, qu'il s'agisse d'un poisson d'élevage ou d'un poisson sauvage. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Le sénateur Enverga : Comment se fait-il que nous n'ayons pas ces limites s'il s'agit d'un gros saumon ou d'un petit? Pourquoi n'avons-nous pas ce genre de directives sur la consommation de ce genre de poisson?

M. Papadopoulos : Ces lignes directrices s'appliquent de manière générale. Elles font partie des conseils d'alimentation et des informations fournies par Santé Canada à la population. Elles s'appliquent, par exemple, au saumon, que ce soit du saumon produit par l'aquaculture ou du saumon sauvage. Ces conseils alimentaires sont différents selon les différents types de poisson. Elles sont basées sur une analyse scientifique des niveaux normaux, et s'appliquent en fait à tous les poissons.

La sénatrice Enverga : Ne pensez-vous pas qu'au supermarché il devrait y avoir une étiquette disant « Il s'agit d'un grand poisson; il ne faut pas trop en manger, il faut en manger seulement une fois par semaine? » Ne pensez-vous pas qu'il devrait y avoir des étiquettes dans les supermarchés pour que les gens puissent savoir ce qu'ils mangent et ce que cela leur coûte? Ne pensez-vous pas qu'il faudrait y avoir des étiquettes?

M. Papadopoulos : Nous avons plusieurs outils pour s'assurer que les Canadiens puissent prendre des décisions informées. Le gouvernement se sert de divers mécanismes, dont l'étiquetage, dans certaines situations, pour des raisons de santé et de sécurité. Il se sert également des campagnes de sensibilisation et des activités communautaires avec certains partenaires. Donc, il y a plusieurs outils, et il y a également des renseignements fournis par d'autres organisations, qui se basent souvent sur les analyses scientifiques du gouvernement. Parfois, ce genre de renseignements est publié par le détaillant ou par des organisations tierces qui prennent ces conseils alimentaires fournis par le gouvernement et les diffusent auprès des Canadiens.

La sénatrice Enverga : Je n'ai encore rien vu de tel. Il n'y a pas ce genre d'étiquette sur le poisson que j'achète. On devrait pouvoir avertir le consommateur que certains poissons ou les poissons d'une certaine taille ne devraient pas être consommés tous les jours. Ne croyez-vous pas qu'on devrait avoir des étiquettes pour ces poissons dans les supermarchés et dans les magasins? On devrait avoir plus de transparence par rapport au produit. N'est-ce pas?

M. Papadopoulos : Certainement, je conviens qu'il est très important que les Canadiens aient accès à ce genre de renseignements. Le gouvernement prend plusieurs mesures pour ce faire. L'étiquetage est obligatoire dans certaines situations, par exemple pour ce qui est des allergènes alimentaires prioritaires ou certains types de renseignements alimentaires. Le seuil pour les exigences d'étiquetage obligatoire est très élevé. Il faut qu'il y ait une question de santé et de sécurité importante, et parfois nous pouvons atteindre le même objectif en s'assurant que ces renseignements soient distribués auprès des Canadiens, surtout

Canadians, especially to Canadians of concern. That consumption advice, for example, with regard to mercury exposure, is of particular concern to certain vulnerable subpopulations, and there are additional outreach measures, not only through government but also through some of our partners. The medical community, for example, does a lot on its own to reach out to pregnant women regarding their consumption of fish that would have mercury. We balance that with the fact that fish has a lot of health benefits and is actually recommended for consumption. Again, there are other partners, not just governmental but also outside of government, that are disseminating that information, especially to vulnerable subpopulations because they have good access to those populations and have opportunities to engage them.

Senator Enverga: Do you agree that we're not telling the consumers enough? We're not giving enough information to our consumers about the kind of fish we have and the kind of contaminants they may have, especially with pregnant women. They shouldn't be eating this much fish or this big fish.

Mr. Papadopoulos: We have measures in place, information that we provide, for example, tailored to those vulnerable subpopulations, to the public through our website, through printed materials, et cetera. I'm not aware of evidence that that information is not reaching those populations.

Senator Enverga: Because we haven't seen anything in the supermarket, right? There's nothing like that, in this case.

Mr. Papadopoulos: I would agree that there isn't widespread or universal labelling, right now, of that information in supermarkets, but we're not aware of any evidence that that information is failing to reach those who need to be careful — pregnant women, for example — about their consumption of certain kinds of fish because, again, you have partners that are being successful in disseminating that information.

Senator Enverga: Do you believe that on your end you should be doing that, Dr. Kochhar?

Dr. Kochhar: It is a purview for which the federal responsibility does lie with Health Canada. We are partners in making sure that once the regulations are put in place, we are actually inspecting based on those.

The Chair: Do you want to follow up with an answer?

Mr. Papadopoulos: I would just add that of course we're continuously looking at our rules and regulations and our complementary and non-regulatory measures to ensure they are effective in this regard. We certainly take feedback and indicators from the public and from other stakeholders when we hear that things aren't working, and we certainly have consultations, for example, recently, on nutrition labelling, which followed the Speech from the Throne commitment to consult Canadians and parents on nutrition information on labels. We take feedback like

les Canadiens concernés. Par exemple, les avis concernant l'exposition au mercure sont particulièrement importants pour certains groupes vulnérables. En l'occurrence, des campagnes de sensibilisation sont menées, non seulement par le gouvernement, mais également par certains de nos partenaires. Par exemple, la communauté médicale fait beaucoup de travail dans la communauté pour dire aux femmes enceintes que le fait de manger du poisson risque d'entraîner l'exposition au mercure. En même temps, il faut se rappeler que le poisson présente de nombreux bienfaits pour la santé et on recommande d'en manger. Il y a d'autres partenaires, et pas seulement gouvernementaux, qui diffusent ces informations auprès des groupes vulnérables dont ils sont proches.

Le sénateur Enverga : Convenez-vous que les consommateurs ne sont pas suffisamment informés? Ils ne sont pas suffisamment informés par rapport au poisson et aux types de contaminants qu'il peut contenir. Les femmes enceintes en particulier ne devraient pas manger beaucoup de poisson ou beaucoup de grands poissons.

M. Papadopoulos : Nous avons des mesures en place et de l'information destinée aux groupes vulnérables que nous diffusons sur notre site web, des fiches, et cetera. Rien ne me dit que cette information n'atteint pas son public.

Le sénateur Enverga : Parce que nous n'avons rien vu dans les supermarchés, vous savez. Il n'y a rien de tout cela dans ce cas.

M. Papadopoulos : Vous avez raison, cet étiquetage n'est pas aujourd'hui répandu ou généralisé dans les supermarchés, mais rien ne dit que les mises en garde — destinées par exemple aux femmes enceintes — concernant la consommation de certaines variétés de poissons n'atteignent pas leur public. Comme je l'ai dit, nous avons des partenaires qui se chargent de leur diffusion.

Le sénateur Enverga : Croyez-vous que vous devriez vous en occuper de votre côté, docteur Kochhar?

Dr Kochhar : C'est un domaine de responsabilité fédérale qui relève de Santé Canada. Nous intervenons en faisant des inspections, dès lors que les règlements sont en vigueur.

Le président : Avez-vous une réponse supplémentaire?

M. Papadopoulos : J'ajouterais simplement que nous examinons constamment nos règlements et nos mesures complémentaires et non réglementaires pour nous assurer de leur efficacité. Nous sommes réceptifs aux commentaires du public et des parties prenantes quand il y a un pépin, et nous organisons des consultations, comme celles que nous avons menées tout récemment au sujet de l'étiquetage nutritionnel. Ces consultations faisaient suite au Discours du Trône, dans lequel le gouvernement s'était engagé à consulter les Canadiens et les

that about the information that consumers are looking for into account when reviewing our regulatory provisions and our other measures like education and awareness.

The Chair: Thank you. I want to thank our witnesses again. You have supplied us with a great amount of information this evening. I understand that Senator McInnis will be following up with some questions to you in writing, and I look forward to his sharing that with the rest of the committee members when he receives that information.

You will be following up, too, and I look to Senator Munson sharing his answers with the rest of the committee members. I just want to make sure that we are all on the same wavelength here.

I want to thank the witnesses for coming this evening. We have a two- to four-minute in camera session shortly.

(The committee continued in camera.)

parents au sujet de cet étiquetage. Nous tenons également compte de la rétroaction des consommateurs lors de la révision des dispositions réglementaires et d'autres mesures touchant la sensibilisation et l'éducation.

Le président : Merci. J'aimerais remercier de nouveau nos témoins. Vous nous avez fait part d'une foule de renseignements ce soir. Je note que le sénateur McInnis va vous envoyer des questions supplémentaires par écrit, et j'ai hâte qu'il partage avec nous les réponses qu'il recevra.

Vous aussi allez assurer un suivi, et j'ai hâte que le sénateur Munson partage ses réponses avec le reste du comité. Je voulais simplement m'assurer que nous étions tous sur la même longueur d'onde.

Merci aux témoins pour leur comparution. Une séance à huis clos de deux à quatre minutes débutera sous peu.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Government of Newfoundland and Labrador:

Hon. Keith Hutchings, Member of the House of Assembly for Ferryland, Minister of Fisheries and Aquaculture.

House of Assembly of Newfoundland and Labrador:

Dwight Ball, Member of the House of Assembly for Humber Valley, Leader of the Official Opposition;

Lorraine Michael, Member of the House of Assembly for Signal Hill-Quidi-Vidi, Leader of the Third Party.

Health Canada:

Anatole Papadopoulos, Director, Bureau of Policy, Regulatory and Governmental Affairs, Food Directorate, Health Products and Food Branch.

Canadian Food Inspection Agency:

Dr. Harpreet S. Kochhar, Ph.D., Executive Director, Animal Health Directorate, Policy and Programs Branch;

Dr. Debbie J. Barr, Acting Director, Animal Health, Welfare & Biosecurity Division, Policy and Programs Branch.

TÉMOINS

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador :

L'honorable Keith Hutchings, député à la Chambre d'assemblée de Ferryland, ministre des Pêches et de l'Aquaculture.

Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador :

Dwight Ball, député à la Chambre d'assemblée de Humber Valley, chef de l'opposition officielle;

Lorraine Michael, députée à la Chambre d'assemblée de Signal Hill-Quidi Vidi, Chef du tiers parti.

Santé Canada :

Anatole Papadopoulos, directeur, Bureau des politiques, Affaires réglementaires et gouvernementales, Direction des aliments, Direction générale des produits de santé et des aliments.

Agence canadienne d'inspection des aliments :

Dr Harpreet S. Kochhar, Ph.D., directeur exécutif, Direction santé des animaux, Direction générale des politiques et des programmes;

Dre Debbie J. Barr, directrice intérimaire, Division de la santé, du bien-être et de la biosécurité des animaux, Direction générale des politiques et des programmes.